

2021-2026

**Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du mercredi 10 décembre 2025,
à la salle de l'Hôtel cantonal, place de l'Hôtel-de-Ville 2**

Présidence: Mme Camille Goy

Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19.00 heures.

Présence de 67/80 membres du Conseil général et de 5/5 membres du Conseil communal.

Excusé·e·s (13): Mmes et MM. Oliver Collaud, Nicolas Feyer, Jérémie Fonjallaz, Adeline Jungo, Marine Jordan, Monica Mendez, Fabienne Menétrey, Elena-Lavinia Niederhäuser, David Papaux, Claude Schenker, Nicolas Violi, Marc Vonlanthen et Chantal Wicky Collaud.

Absent·e·s: -

Scrutateur·rice·s: Mmes et MM. Margaret Collaud, Johan Dick, Elisa Nobs, Laurent Woeffray, Jean-Pierre Wolhauser et Laura Zahnd.

Secrétariat: Mmes et MM. David Stulz, Mathieu Maridor, Ingrid Buntschu et Nathalie Marvardi-Bürgy.

Assistance technique: MM. Vincent Haymoz, Yan Bolle et Andréas Vidmer.

La présidente. M. le syndic, M. le vice-syndic, Mme la conseillère communale, MM. les conseillers communaux, M. le vice-président, cher·ère·s collègues, j'ai le plaisir de vous saluer et ouvre cette séance de relevée.

1. Communications de la présidente

La présidente.

- A. Nous allons reprendre les discussions que nous avons laissées hier aux investissements de catégorie II. Je vous remercie de bien utiliser le formulaire prévu à cet effet si vous déposez des amendements ou des demandes de renvoi en catégorie III.
- B. Je vous rappelle également, qu'à la suite de la séance, nous pourrions aller boire un verre au café Le Tunnel, qui nous accueillera ce soir. Comme une émission de radio est en cours d'enregistrement dans la salle principale, nous devons utiliser l'entrée juste à côté.
- C. Je vous donne la liste des personnes excusées ce soir. (cf. supra).
- D. Mme et M. Mirjam Ballmer et Pierre-Olivier arriveront avec du retard. Ils sont tous les deux retenus par des obligations professionnelles.
- E. Etant donné que Mme Marine Jordan est excusée, c'est M. Alexandre Sacerdoti qui prendra la parole au nom de la Commission financière, en tant que vice-président.

4. Examen du budget des investissements 2026 de la Commune – message n° 60 (suite)

28. 532.5062.017 STEP - Remplacement d'installations utilities -R-: CHF 240'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 38 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 240'000.-.

Ont voté Oui: 38 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

29. 532.5292.003 STEP - Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre -A-:
CHF 90'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 37 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 90'000.-.

Ont voté Oui: 37 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

30. 540.5060.193 Remplacement scanner -R-: CHF 70'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 36 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 70'000.-.

Ont voté Oui: 36 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

31. 550.5060.287 Economat remplacement machine - Elévateur stock grande hauteur -R-:
CHF 90'000.00

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Vote

C'est par 34 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 90'000.-.

Ont voté Oui: 34 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s),

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

32. 560.5060.278 Assainissement éclairage halogène métal 2026 -R-: CHF 200'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 35 voix contre 0 et 23 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 35 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

33. 560.5060.286 Planification stratégique solaire -E-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 39 voix contre 0 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 21 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

34. 560.5290.107 Etude de déploiement Gastrovert -E-: CHF 60'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 39 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 60'000.-.

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

35. 570.5999.150 Remplacement tableau de commande STAPr -R-: CHF 250'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 40 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS),

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Nazheskin Andrey (UDC), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

36. 611.5060.292 Assainissements sanitaires 2026 -R-: CHF 275'000.00

Discussion

Müller Florian (PS). Je ne souhaite pas déposer un amendement, mais faire une remarque générale. Lorsque nous examinons ce chapitre, nous ne pouvons que constater que le thème de la nature, du paysage, du logement et des espaces publics ne bénéficie toujours pas de l'attention nécessaire.

Avons-nous vraiment fixé des bonnes priorités? Est-il possible que la Ville dépense plus d'argent pour un festival de fromage que pour le paysage et la nature, plus que pour la mise en œuvre de la politique du logement, plus que pour l'aménagement des espaces publics temporaires?

Oui, la situation financière de la Ville est tendue. Oui, le PS s'engage en faveur d'un budget durable et raisonnable. Toutefois, ici, on économise à un mauvais endroit. Il s'agit de petits postes budgétaires qui ont un impact important sur la qualité de vie, la durabilité et l'attractivité de la ville. Il s'agit d'investissements importants pour l'avenir. C'est pourquoi les membres du PS proposeront des augmentations modérées pour certains postes budgétaires de ce chapitre.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 275'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

37. 611.5090.195 Assainissements énergétiques - Chauffage & enveloppe 2026 -R-:
CHF 170'000.00

Discussion

Stöckli Jérémie (Vert-e-s). Investir CHF 10'000.- en été 2026 pour économiser CHF 10'000.- durant l'hiver 2026-2027, puis tout autant durant tous les hivers suivants. Dur à croire, et pourtant, la Commune a la possibilité de réaliser de tels investissements, tout en diminuant ses émissions de gaz à effet de serre. Jusqu'à aujourd'hui, seuls trois ou quatre bâtiments chauffés sur les plus de 100 que gère la Commune ont été équipés d'un système d'optimisation énergétique et le budget 2026 n'en prévoit que deux supplémentaires. Je vous proposerais bien d'augmenter le montant de cette rubrique à CHF 1 million, ce qui permettrait d'équiper tous les bâtiments appartenant à la Ville et améliorerait les comptes à partir de 2028 déjà de CHF 1 million par année, mais je me contenterai de vous proposer, plutôt que de passer de CHF 50'000.- à CHF 20'000.-, comme prévu dans la version actuelle, d'augmenter à CHF 100'000.- le budget dédié à ces installations.

Grin Grégory (PLR). Dans une période où chaque franc compte, nous devons privilégier les investissements qui réduisent durablement les charges de fonctionnement. Le système d'optimisation du chauffage proposé nécessite un investissement raisonnable, et surtout amorti très rapidement. C'est simple: CHF 1.- investi aujourd'hui, CHF 1.- économisé l'an prochain, puis une réduction nette des dépenses les années suivantes.

Sur le patrimoine de la Ville, l'effet cumulé peut être significatif.

Cet amendement n'est pas une dépense supplémentaire: c'est un levier d'efficience, bénéfique pour nos finances, pour nos émissions de CO₂ et pour l'innovation fribourgeoise, puisque c'est une start-up fribourgeoise qui fournit ce système.

C'est pourquoi plusieurs membres du groupe libéral-radical le soutiendront.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Au nom du Conseil communal, je vous invite à refuser cet amendement.

Je dirai quelques mots par rapport à la stratégie de déploiement de ce système d'hospitalisation Yord menée actuellement par la Ville. Actuellement, ce système a été installé dans plusieurs bâtiments administratifs, notamment à la Maison de Ville, à la Maison de Justice et à l'Atelier. En 2026, on va tester pour la première fois l'installation dans des bâtiments scolaires, à savoir l'école de la Neuville. D'autres bâtiments sont également envisagés dans le futur, notamment la Grand-Rue 37, en fonction de son utilisation future et la halle de la Motta. Cela étant, à l'intérieur de la Ville, on a mené une analyse de pertinence et de rentabilité à l'échelle de l'entier de l'ensemble du parc immobilier communal. Il ressort de cette analyse que ce système n'est pas adapté aux bâtiments dont la production et la régulation de chauffage seront rénovés à court ou moyen terme. Les régulations modernes actuelles combinées au suivi des consommations avec les concierges permettent déjà d'optimiser les installations sans recourir au système Yord. Par ailleurs, les bâtiments neufs ou récemment rénovés disposent d'une inertie thermique plus importante, réduisant significativement l'intérêt d'un tel système. Il faut également relever qu'il y a certains coûts non négligeables

découlant de ce système au niveau de l'installation et de l'exploitation, à savoir la maintenance. Pour toutes ces raisons-là, le Conseil communal vous invite à refuser l'amendement.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. La Commission financière préavise favorablement, par 5 voix contre 3 et 3 abstentions, l'amendement déposé par M. J. Stöckli.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Aucune discussion n'a eu lieu sur cet investissement au sein de la Commission de l'édilité et nous n'avons pas été saisis des projets d'amendements. En conséquence, je ne peux que revenir à la décision de préavis favorable à l'unanimité des membres présents pour CHF 170'000.-.

La présidente. M. J. Stöckli, maintenez-vous formellement votre amendement qui concerne une augmentation de CHF 80'000.-?

Stöckli Jérémie (Vert-e-s). Oui, je le maintiens. Même si les installations sont rénovées dans quatre ans, l'installation de ce système vaut la peine. Cela m'étonnerait que toutes les chaudières non renouvelables soient remplacées dans ce délai et je vous invite donc à le soutenir.

Vote 1

Opposé à la proposition du Conseil communal, l'amendement de M. Jérémie Stöckli (Vert-e-s) proposant d'augmenter de CHF 80'000.- l'investissement 611.5090.195 l'emporte par 48 voix contre 11 et 8 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. Jérémie Stöckli): 11 Aebischer David (PLR), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Noll Bettina (Vert-e-s), Uldry José (UDC)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. Jérémie Stöckli): 48 Andrea Diana (Vert-e-s), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 8 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

Vote 2

C'est par 54 voix contre 0 et 13 abstentions que le Conseil communal accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 54 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG),

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 13 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

38. 611.5090.215 Sécurité et normes incendies, électricité 2026: CHF 120'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 45 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 45 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

39. 611.5090.323 Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN -R-: CHF 250'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 43 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 43 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

40. 611.5290.101 Numérisation du patrimoine immobilier 2026 -R-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 42 voix contre 1 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 42 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

41. 612.5030.194 Ecole du Botzet - Aménagement de la cour -E/R-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 44 voix contre 0 et 23 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 44 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Se sont abstenus: 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

42. 612.5040.243 Ecole du Bourg – Création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI – STRATUS -R-: CHF 2'600'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 3 et 23 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 2'600'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

43. 612.5040.244 Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe: CHF 86'480.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 86'480.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

(PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

44. 612.5040.246 Pavillons Vignettaz "2014" remontage -E-: CHF 248'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 1 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 248'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Page Maurice (CG)

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

45. 612.5040.247 AES Beauregard 11-13 -E-: CHF 174'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 42 voix contre 0 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 174'000.-.

Ont voté Oui: 42 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

46. 612.5040.248 Stratus réfection des façades bâtiments divers - Mandats externes -R-:
CHF 1'500'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 39 voix contre 1 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

47. 612.5040.249 Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires -R-:
CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 44 voix contre 0 et 23 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 44 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

48. 612.5040.250 CO Jolimont 1970 étanchéité toiture -R-: CHF 70'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 45 voix contre 0 et 21 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 70'000.-.

Ont voté Oui: 45 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 21 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

49. 612.5060.285 Ecole de l'Auge - Remplacement de la chaudière -R-: CHF 500'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 47 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 500'000.-.

Ont voté Oui: 47 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

50. 612.5090.335 Rénovation du jardin de la crèche Mandarine -R-: CHF 50'000.00

La parole n'est pas demandée.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Vote

C'est par 45 voix contre 0 et 22 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 50'000.-.

Ont voté Oui: 45 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 22 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

51. 613.5999.151 Grand-rue 16 nouvelle verrière -R-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

52. 614.5090.322 Site des Neigles - Remplacement de portes sectorielles: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 43 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 43 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

53. 615.5999.152 Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, LHand et toiture -E-: CHF 100'000.00

Discussion

Page Maurice (CG). Là aussi, encore une fois, c'est une question de priorité. Je crois que c'est assez clair. D'ailleurs, la perche m'a été parfaitement tendue hier par M. le président de la Commission de l'édilité qui s'est demandé si l'on pouvait raisonnablement mettre CHF 100'000 d'études pour un édicule de 33 m², sans étage, sans chauffage, sans escalier, sans rien. 33 m², c'est 6 mètres sur 7, à peine. De ce que l'on nous décrit du projet, on oublie de dire que le bâtiment des Arcades appartient à la Ville et qu'il a été rénové très récemment à grands frais. Ce bâtiment possède toutes les commodités utiles. Je rappellerai encore en plus que cet édicule que l'on veut maintenir, certes, est au cœur de la phase 2 de l'aménagement du Bourg. Je ne peux pas admettre que l'on puisse partir d'un crédit d'étude, ce n'est même pas la réalisation, c'est bien l'étude, pour une réalisation qui coûtera peut-être en fin de compte CHF 10'000.-. Je vous remercie de rejeter ce crédit.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Le Conseil communal vous invite à accepter l'investissement tel quel, qui sert effectivement au financement d'une étude. Le coût de la réalisation n'est pas encore connu puisque, justement, on ne dispose pas encore des résultats d'une étude, ni d'une étude de faisabilité. Celles et ceux qui ont analysé attentivement le plan financier ont découvert qu'actuellement est inscrit un montant de CHF 500'000.- pour la réalisation. Encore une fois, c'est un montant à prendre avec toutes les cautions puisque l'on ne dispose pas encore de résultats d'une étude aussi technique à ce niveau-là.

Par contre, ce qui a été dit, ce qui était vraiment le cœur de cet investissement, c'est que l'on se trouve effectivement dans le périmètre de la deuxième étape de la requalification du Bourg dont la mise à l'enquête publique est prévue dans le courant de 2026. Du premier coup de pioche, personne ne connaît la date. En effet, malgré une démarche participative très nourrie et vu la première mise à l'enquête, on peut probablement partir du principe que la nouvelle mise à l'enquête sera probablement frappée d'au minimum une opposition. En tout cas, cela va ralentir le délai de

réalisation de cette deuxième étape. L'idée derrière cet investissement est, malgré tout, de déjà commencer avec un élément qui fait partie intégrante du projet de requalification Bourg, étape 2. Il va parfaitement s'intégrer dans cet élément-là. D'ailleurs, il est ressorti d'une démarche participative de la part de certains représentants des commerçants-restaurateurs du quartier qu'il serait bien de pouvoir utiliser cet édicule durant l'été pour pouvoir servir quelques petits éléments de restauration. La volonté du Conseil communal est de ne pas attendre les grandes étapes qui peuvent durer 10 ans entre la première planification et la réalisation, mais de déjà apporter des petites touches qui répondent aux besoins exprimés en faveur de la population, de l'animation du quartier et également des commerçants et des restaurateurs du coin. Au nom du Conseil communal, je vous invite à soutenir l'investissement tel quel.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. La Commission financière n'a pas voté sur cet amendement de M. M. Page, étant donné qu'il ne s'agit pas d'un amendement mais d'un rejet.

La présidente. Il ne s'agit effectivement pas d'un amendement, mais d'un appel à refuser l'investissement.

Vote

C'est par 31 voix contre 24 et 12 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 31 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s)

Ont voté Non: 24 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Page Maurice (CG), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 12 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Krienbühl David (PLR), Noll Bettina (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Tognola Giulia (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

54. 618.5040.245 Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Structure de direction de projet: CHF 1'500'000.00

Discussion

Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL). Je m'étonne de cet investissement qui correspond à l'engagement d'un directeur de projet pour la piscine et son assistant. Que font-ils dans les investissements? Comment sera amorti l'engagement avec des EPT? Je ne comprends pas bien cet investissement-là. J'aimerais avoir quelques éclaircissements.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Lors de la législature précédente, le Conseil communal avait présenté un message au Conseil général expliquant qu'il souhaitait dorénavant faire financer tous les chefs de projet qui travaillent sur des projets liés à des investissements à travers des rubriques budgétaires de fonctionnement, pour les chefs de projet "Genie civil 509", pour les chefs de projet "UA 609". Finalement, ces personnes sont uniquement engagées par la Ville parce qu'il y a des projets qui sont financés par les investissements. Vous trouvez d'ailleurs ce mécanisme dans plusieurs investissements qui ont déjà été votés ou qui vont encore être votés. Par exemple, pour la crèche Mandarine, vous trouvez CHF 50'000.- sous le chapitre Finances. Cette imputation salariale de CHF 4'000.- est intégrée dans l'investissement.

C'est le système général qui a été à l'époque demandé par la Commission financière du Conseil général, ceci pour avoir une cohérence entre les investissements et les personnes qui travaillent sur les investissements.

Pourquoi je commence par ces éléments-là? C'est pour dire que le Conseil communal a souhaité appliquer ce même système de financement puisque, finalement, l'engagement du-de la directeur-riche de projet et du-de la collaborateur-riche administratif-ive est uniquement lié à l'investissement qui va en découler par la suite. En termes de technique financière, il faut s'imaginer qu'il s'agit d'une grande imputation salariale sur le grand projet d'investissement "piscine" qui va venir plus tard. Evidemment, on n'est pas encore prêts pour solliciter le crédit de réalisation auprès du Conseil général. Ce crédit d'investissement, évidemment, a aussi fait l'objet d'une analyse auprès du Service des finances. Cet effet se neutralise entre la ligne budgétaire "Administration générale" au budget de fonctionnement, que nous avons traité hier soir, et justement ce crédit d'investissement-là. Encore une fois, c'est le même mécanisme financier que pour tous les autres projets qui sont financés par les investissements et menés par les chefs de projet, soit Génie civil, soit UA. Je passe la parole encore à M. le syndic pour donner des compléments.

Steiert Thierry, syndic. La différence entre ce que vient d'être cité par M. le conseiller communal E. Moussa et le présent investissement réside dans le fait que nous sommes, par l'ampleur de l'objet, contraints d'anticiper l'engagement de cette personne pour pouvoir passer à l'étape suivante, c'est-à-dire à la préparation de ce gros projet. On a besoin de cette personne qui sera un-e directeur-riche de projet pour faire le lien entre les chefs de projets métiers qui sont donc dans le Services des sports, d'urbanisme et d'architecture, des finances, des Ecoles et le Conseil communal. C'est assez exceptionnel que l'engagement d'un-e directeur-riche de projet apparaisse comme un investissement seul et pas "noyé" dans l'ensemble du montant d'investissement. En effet, le mécanisme est exactement le même sauf que l'on procède par étapes.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La discussion a bien sûr eu lieu aussi au sein de notre Commission qui est censée préavisier des éléments techniques. Ici, c'est un 100% de salaire. Nous avons bien entendu les explications qui ont été données. Il nous paraît toutefois étonnant que l'on fasse la comparaison avec les investissements où, habituellement, c'est en lien avec la réalisation et là, c'est en lien avec rien de concret du tout. Sur le principe, une partie de la Commission pense que ça doit être simplement des EPT supplémentaires et non pas rattaché à un investissement 100% pour des salaires. Sinon, à l'avenir, on mettra tous les nouveaux postes de travail dans les investissements. La Commission de l'édilité a tout de même préavisé l'investissement favorablement par 6 voix contre 1 et 3 abstentions.

Vote

C'est par 39 voix contre 9 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'500'000.-.

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 9 Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

55. 618.5040.251 Bâtiments publics du Guintzet (Masterplan) -A-: CHF 144'000.00

Discussion

Collaud Margaret (Le Centre/PVL). Est-ce que cette rubrique comprend-elle des coûts de consultants externes en lien avec le sport, par exemple le foot? Si oui, pour quel montant?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Vous avez vu qu'il s'agit ici de l'ancienne étude de faisabilité architecturale. Comme pour toutes les études, il y a une procédure de marché public qui est lancée. On fait recours à des mandataires externes pour mener les études et les collaborateur·rice·s de la Ville les accompagnent. Pour le masterplan Guintzet, il y a également un comité de pilotage qui est mis en place et qui réunit notamment plusieurs services de la Ville et de membres du Conseil communal. De manière générale, dans la construction de ces projets, c'est toujours le service qui représente les utilisateurs. Ici, en l'occurrence c'est le Service des sports, qui apporte l'élément relatif aux besoins des utilisateur·rice·s, dans les études urbanistiques ou architecturales. A ma connaissance, les besoins formulés par le Service des sports pour les besoins sportifs ont été établis à l'interne, peut-être en collaboration avec les externes, je l'ignore, mais en tout cas à l'interne. En tout cas, ce montant-là ne va pas financer les experts externes pour étudier ou analyser les demandes qui sont formulées sous l'angle demande des utilisateurs du Service des sports pour ces éléments. C'est vraiment uniquement l'étude de faisabilité architecturale qui est financée. Si on prend un autre exemple, pour les assainissements des bâtiments scolaires, c'est également le Service des écoles qui établit les besoins scolaires nécessaires pour les constructions. A ma connaissance aussi, le Service des écoles ne fait pas recours à des mandataires externes pour vérifier ou financer quoi que ce soit par rapport à ces besoins-là. Ici, cela sert vraiment uniquement au financement des mandataires architecturaux. Je laisse volontiers compléter M. le directeur des Sports.

Nobs Pierre-Olivier, directeur des Sports. Il y a eu un petit mandat pour un mandataire externe qui figurera dans les comptes 2025. Ceci a servi notamment à avancer sur la problématique que l'on

appelle "masterplan foot", c'est l'une des fiches du plan directeur des Sports. Ce mandataire a vu tous les présidents de clubs et tous les clubs. L'objectif, en effet, c'était de nous aider à bien définir les besoins, comprendre qui joue, combien de personnes jouent, etc. Est-ce qu'il y en a plus ou est-ce qu'il y en a moins et par la suite, il peut nous aider à définir les besoins en termes de vestiaires, dont on a notamment parlé lors du dernier Copil à ce sujet.

Vote

C'est par 38 voix contre 3 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 144'000.-.

Ont voté Oui: 38 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 3 Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

56. 620.5010.157 Aménagement liaison MD - Tour Henri – Rue du Criblet - Subv. Conf -E-:
CHF 335'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 40 voix contre 1 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 335'000.-.

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Page Maurice (CG)

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

57. 620.5010.159 Participation à la requalification de la rue Saint-Michel - Complément -R-:
CHF 605'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 39 voix contre 1 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 605'000.-.

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 de Reyff Charles (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

58. 620.5010.160 Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle -R-:
CHF 1'340'000.00

Discussion

Andrea Diana (Vert-e-s). La Constitution fédérale interdit toute discrimination fondée sur un handicap et impose la suppression des inégalités. La LHand demande aux autorités publiques de garantir un accès sans obstacles aux infrastructures.

Au niveau cantonal, l'article 129 de la LATeC précise que lors de toute rénovation d'ouvrages accessibles au public, il doit être démontré que l'accès des personnes handicapées est possible sans difficulté. Les travaux doivent respecter les normes techniques d'accessibilité, notamment la norme SIA 500 dans le cas des escaliers. Cela ne laisse aucune marge d'interprétation: l'accessibilité n'est pas une recommandation, c'est une exigence légale.

Dans le cadre du projet de rénovation des escaliers du funiculaire, ces obligations se traduisent par des mesures concrètes:

- un marquage contrasté des nez de marche, avec un contraste de Michelson d'au moins 0.6, indispensable pour les personnes malvoyantes;
- des mains courantes continues, d'un diamètre de 4 cm, présentes des deux côtés et prolongées au-delà des volées pour garantir une prise en main sûre et continue;

- un champ d'éveil tactilo-visuel, qui avertit une personne aveugle de la présence d'un escalier descendant.

Diese Maßnahmen verbessern die Sicherheit aller. Sie tragen zu einer inklusiven Stadt bei, die den gesetzlichen Vorschriften entspricht und auf die tatsächlichen Bedürfnisse der Bevölkerung eingeht.

Rugo Claudio (PA). Il me semble que les travaux ont déjà commencé. Alors, quelle est la part? Est-ce un rattrapage ou un complément? J'aimerais avoir un peu plus d'explications.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je ne suis pas sûr d'avoir entendu une question. Je prends note des éléments qui ont été évoqués par Mme D. Andrea.

Concernant la question de M. C. Rugo, je peux confirmer ce qui figure dans le texte du message, à savoir que le montant en question demandé par cet investissement en catégorie II est un complément au montant de CHF 604'000.- qui avait déjà été voté par le Conseil général au budget des investissements 2022. C'est donc effectivement un complément tel que décrit dans le message.

Vote

C'est par 42 voix contre 0 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'340'000.-.

Ont voté Oui: 42 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

59. 620.5030.192 Restauration fontaines historiques 2026 -R-: CHF 200'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 42 voix contre 0 et 25 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 42 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 25 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

60. 620.5090.324 Programme Nature et paysage 2026 -E/R-: CHF 350'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 350'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

61. 620.5090.325 Place de la Gare - Concours artistique -E/C-: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 39 voix contre 2 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Jolissaint Robin (PS), Uldry José (UDC)

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

62. 620.5090.326 Plan directeur mobilier urbain 2026 -E/R-: CHF 110'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 40 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 110'000.-.

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

63. 620.5090.327 Aménagements transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple -E/R-: CHF 200'000.00

Discussion

Sapia Léo (Vert-e-s). J'aimerais simplement inciter le Conseil communal à mettre dans le cadre de ce projet que je soutiendrai, particulièrement l'accent sur la désimperméabilisation. Une série de mesures sont données pour la description de ce poste. On va aussi parler des arbres en pot pour le vote du prochain objet. A titre personnel, je soutiens également les arbres en pot, mais ceux-ci ne doivent pas être un prétexte pour ne pas viser, par la suite, la mise en place d'arbres en pleine terre. La désimperméabilisation permet à moindre coût et extrêmement rapidement de lutter contre les îlots de chaleur, d'enlever du goudron là où il n'est pas essentiel et surtout dans le cadre d'une piétonnisation.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Cette intervention est parfaitement en harmonie avec la volonté du Conseil communal, tant dans cet investissement que dans l'investissement suivant, d'agir sur les deux axes de temporalité. Le petit bémol de la perméabilisation des sols est que l'on doit passer par une mise à l'enquête publique, étant donné que l'on change de surface. Par ce fait-là, déjà potentiellement, ça ne va pas aussi vite que de placer typiquement des pots qui, eux, ne nécessitent pas de mise à l'enquête publique et donc pas de permis, donc ça va beaucoup plus vite. La volonté est justement d'agir là où cela a du sens sur les deux niveaux.

Vote

C'est par 42 voix contre 1 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 42 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 24 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

64. 620.5090.328 Aménagements transitoires sur l'espace public 2026 -E/R-: CHF 116'000.00

Discussion

Gerber Sonja (PS). Les projets d'espaces publics prennent du temps, avec des procédures toujours plus longues et fastidieuses. C'est une réalité, et pendant ce temps, il faut pouvoir agir. C'est pourquoi les aménagements à court terme, flexibles et transitoires, deviennent indispensables et permettent d'améliorer efficacement et rapidement la qualité de vie dans notre ville.

Voici un exemple parlant et bien présent dans notre esprit, vu les interventions précédentes: depuis mai 2025, des bacs plantés équipés de bancs ont été installés temporairement devant la Gare, à la Planche-Supérieure et à la rue de Locarno. On peut observer que les habitant-e-s se les sont immédiatement appropriés. Cela montre l'efficacité de ce type de mobilier: il crée des lieux de rencontre, il améliore le confort et il contribue à des îlots de fraîcheur. Évidemment, il existe également d'autres types d'aménagements temporaires.

Plusieurs places et rues fréquentées restent en attente de leurs projets définitifs, ou même d'un projet tout court: la rue Saint-Paul, les Grand-Places y compris les abords d'Equilibre, la place du Petit-Paradis, la places des Ormeaux, la rue des Forgerons, pour en citer quelques-unes. Ces espaces ne peuvent et ne devraient pas rester figés pendant des années.

Je propose donc d'augmenter ce budget de CHF 184'000.-, afin de permettre et d'encourager le Conseil communal à intervenir de manière crédible et utile. Ce montant me paraît tout à fait concevable et modeste par rapport aux projets définitifs, sachant que l'investissement aura un effet quasi immédiat.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Vous aurez constaté que le groupe Le Centre/PVL, à chaque augmentation d'investissement, s'y oppose. Il le fera à nouveau et à juste titre. En ce qui concerne les aménagements transitoires sur l'espace public, on a déjà un investissement qui a été voté le 10 décembre 2024 pour un montant similaire à celui qui nous est proposé aujourd'hui, soit CHF 116'000.-. Je ne sais pas dans quelle mesure ce montant a été dépensé, mais en tout cas, dans les comptes qui nous ont été soumis, le montant est encore entièrement ouvert. Aujourd'hui, on nous propose à nouveau CHF 116'000.-, ce qui ferait un total de CHF 232'000.-. Cela nous semble parfaitement suffisant, connaissant la situation actuelle des finances communales. Ce n'est pas que l'on est contre ces aménagements transitoires, mais ce n'est pas la priorité.

Et que de faire plus que doubler ce montant, de donner un blanc-seing total pour faire des choses dont on n'a aucune connaissance, ça ne nous semble pas être la bonne solution aujourd'hui, sachant que l'investissement que l'on vient d'accepter est aussi un aménagement transitoire. Si le Conseil communal a connaissance d'un grand projet d'aménagement transitoire durant une longue durée, il peut tout à fait nous soumettre un investissement séparé, qui sera accepté. Par conséquent, on vous propose de refuser cet amendement.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Au nom du Conseil communal, je vous invite à refuser cet amendement. Le montant qui est inscrit au budget des investissements est suffisant, de son avis, pour réaliser les aménagements transitoires tels que prévus. Je me permets d'ajouter un élément de correction relatif à l'intervention de M. S. Murith. Il ne s'agit pas d'un blanc-seing puisque les projets tels qui ont été réalisés jusqu'à maintenant à travers cette rubrique, votés effectivement la première fois dans le budget 2024, sauf erreur, ont fait l'objet d'une présentation auprès de la Commission d'aménagement du territoire (CAT), qui est certes une commission du Conseil communal. Par contre, dans cette commission, chaque groupe parlementaire du Conseil général est représenté. Il y a eu à travers cette présentation des projets, avant la réalisation, une information donnée aux représentants des groupes politiques, représentés au sein de la CAT. Ce n'est pas un blanc-seing qui se fait en cachette, mais en toute transparence.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. La Commission financière a préavisé favorablement, par 3 voix (voix prépondérante de la présidente) contre 3 et 5 abstentions, l'amendement déposé par Mme S. Gerber.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. Cet investissement n'a provoqué aucune discussion au sein de la Commission de l'édilité. L'amendement ne nous a pas été soumis. Je m'en tiens donc au préavis favorable émis par l'unanimité des 10 membres présents pour un montant de CHF 116'000.-.

La présidente. Mme S. Gerber, maintenez-vous formellement votre amendement?

Gerber Sonja (PS). Oui, je le maintiens.

Vote 1

Opposé à l'amendement de Mme Sonja Gerber (PS) proposant d'augmenter de CHF 184'000.- l'investissement 620.5090.328, la proposition du Conseil communal l'emporte par 34 voix contre 25 et 8 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de Mme Sonja Gerber): 34 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nobs Elisa (CG), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de Mme Sonja Gerber): 25 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Gerber Sonja (PS), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Liu Baier Ming (UDC), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rugo Claudio (PA), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 8 Chauderna Margot (Vert-e-s), Goy Camille (Vert-e-s), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Kust Harald (Vert-e-s), Pochon Thierry (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s)

Vote 2

C'est par 41 voix contre 1 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 116'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

65. 620.5090.329 Parcelles privées communales - Entretien 2026 -R-: CHF 80'000.00

Discussion

Page Maurice (CG). Je vous propose de nouveau un rejet. Je persiste un peu dans mes idées, mais encore une fois, je me permets de le répéter. Si on prétend mettre des priorités, il faut commencer par ces choses-là. Ici, c'est une question d'orthodoxie budgétaire, tout simplement. Le texte et les

informations données en Commission nous disent bien qu'il s'agit d'un entretien. A priori, l'entretien ne fait pas partie du budget des investissements. L'entretien fait partie du fonctionnement et ce montant devrait être prévu dans le cadre du fonctionnement ordinaire de la Ville, d'autant plus que ce genre d'entretien est réalisé par les équipes de la Ville et que l'on ne va pas chercher les mandataires pour faire ça. Par conséquent, je vous propose de supprimer ce montant.

Sapia Léo (Vert-e-s). Afin que les membres de ce Conseil puissent se prononcer en ayant connaissance d'un peu plus de détails concernant cet entretien, je prie M. le Conseiller communal de donner les informations qu'il a données à la Commission de l'édilité, s'il vous plaît.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Effectivement, cette rubrique sert à financer l'entretien des parcelles privées communales. Peut-être que celle qui est la plus parlante est la place Georges-Python, qui est une parcelle privée communale. La Commune a donc besoin d'entretenir toutes ses propriétés. De temps en temps, cela se fait par des interventions de nos propres collaborateurs-rices, mais ceux-celles-ci ne sont pas non plus toujours à disposition. On a aussi recours à des mandataires externes, ce qui fait d'ailleurs aussi tourner l'économie locale des commerçants et des artisans à ce niveau-là. On a ce devoir d'entretien, tant du domaine public que des infrastructures routières.

D'ailleurs, chaque année, on vous présente, sauf erreur, le montant de CHF 1.5 million qui sert à l'entretien des infrastructures domaine public routier. Ici vous avez le pendant pour les parcelles privées communales. Ça peut aller de réparer un escalier, etc. Toutes les possibles interventions à ce niveau-là sont envisageables et découlent de l'obligation d'entretien du propriétaire, en l'occurrence, la Ville de Fribourg. Concernant la technique financière, encore une fois, du moment où le Service des finances a validé le fait que cela figure en tant que catégorie d'investissement, je pense que le Conseil communal a, à juste titre, soumis ceci de cette manière-là au Conseil général.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. La Commission financière ne s'est pas prononcée puisqu'il ne s'agit pas d'un amendement, mais d'un rejet.

Vote

C'est par 36 voix contre 15 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

Ont voté Oui: 36 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 15 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Nobs Elisa (CG), Page Maurice (CG), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Uldry José (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 16 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

66. 620.5090.333 Place de jeu mobile -R-: CHF 100'000.00

Discussion

Seewer Leyla (PS). Je précise qu'il s'agit d'une remarque et non pas d'un amendement.

En réponse au postulat n° 118 déposé avec mes collègues Elena-Lavinia Niederhäuser et Denise de Matos Cardoso-Berger, le Conseil communal a indiqué que le principe d'aménagement, d'inclusion et d'accessibilité guidera les projets d'aménagement de nouvelles places de jeux.

L'investissement pour les places de jeux mobiles constitue une opportunité intéressante et réjouissante pour la ville de Fribourg. Nous espérons fortement que le principe précité guidera également ce nouveau projet, afin de garantir l'accessibilité de ces installations aux enfants en situation de handicap.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

67. 620.5290.102 Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-: CHF 80'000.00

Discussion

Wolhauser Jean-Pierre (PLR). Je souhaite avoir plus d'informations sur les études complémentaires concernant le PAL qui a été approuvé par le Conseil communal le 4 juin 2024.

- 1) Quels secteurs de la ville sont concernés?
- 2) Est-ce que, pour les rives de la Sarine, on va arriver à devoir supprimer des terrains de football comme ceux du Grabensaal, de Derrière-les-Jardins ou de la Motta, ce qui serait une catastrophe pour les jeunes et adultes qui pratiquent ce sport?

- 3) Qu'en est-il du secteur de la Tour Henri dont certains bâtiments ont été mis, il y a quelque temps, sous protection par les commissions fédérales, secteur sur lequel l'Etat veut construire, depuis des années, l'agrandissement du site Miséricorde de l'Université qui est sérieusement à l'étroit?
- 4) Quelle marge de manœuvre a le Conseil communal concernant les planifications supérieures de l'Etat et de la Confédération? Est-elle simple exécutante ou peut-elle influencer sur le but et le cours de ces planifications?

Il se dit que l'on est en train de mettre la ville sous cloche par l'ISOS et les plans directeurs régional et cantonal, et que Fribourg devient une ville où aucun nouvel aménagement nécessaire au développement ne pourra se faire.

Murith Simon (Le Centre/PVL). J'invite mes collègues à refuser cet investissement. Ça a été dit lors de la séance de novembre, la situation financière exige prudence. Alors, je le pense, mais ça a été dit par un collègue du groupe socialiste. Nous avons voté des investissements adaptation du PAL aux planifications supérieures 2020, 2021, 2022, 2023, successivement. Les montants votés l'ont été en tout pour un montant de CHF 320'000.-. Selon les comptes 2024, on a utilisé seulement CHF 64'336.-. Il reste donc un solde de CHF 255'664.- qui semble suffisant à tout le moins pour l'année 2026, si on fait des choix pour ces adaptations aux planifications supérieures. Étant relevé que le Conseil communal a adopté son PAL, que ce PAL n'est pas encore approuvé, que l'on attend un retour, j'imagine de la DIME, que les planifications supérieures sont le plan directeur cantonal adopté en 2018 pour, a priori 20-25 ans, et que le PAL est censé être conforme. Donc voilà, les planifications supérieures, j'imagine que c'est avant tout les fiches de projets et les projets d'agglomération, sachant que ça vient d'être transmis à l'ARS, on a aussi peut-être une année 2026 qui sera un peu plus calme sous cet angle. Je vous propose donc pour ces raisons de refuser cet investissement.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Au nom du Conseil communal, je vous invite bien évidemment à soutenir cet investissement, sans quoi, effectivement, on peut potentiellement craindre que l'on n'arrivera pas à répondre à toutes les sollicitations de la part des différentes autorités, qu'elles soient cantonales ou fédérales, en termes de planification. Par rapport à quelques questions qui ont été relevées par M. J.-P. Wolhauser, la liste des études n'est pas encore arrêtée puisqu'elle dépend des sollicitations qui proviennent des externes et qui demandent des explications, respectivement des retours de la part des collaborateur-riche-s de la Ville qui n'arrivent pas à suivre toutes ces demandes et les traiter dans un délai raisonnable. Ils ont aussi besoin de faire recours à des mandataires externes qui sont donc notamment financés par cette rubrique. Vous avez deux exemples qui sont cités puisque ce sont ces exemples qui sont de la plus grande actualité, c'est notamment l'inventaire des paysages d'importance cantonale, qui est intervenue à travers une modification du PDCAMP par la suite. Cette modification n'a pas encore été intégrée dans le PAL qui a été adopté par le Conseil communal et dont on a par contre, les premiers retours. A priori, le Canton, évidemment, demandera que le PAL intègre également ces éléments-là. On sait déjà aujourd'hui, cela répond peut-être à une affirmation qui vient d'être dite par M. S. Murith, à la connaissance du Conseil communal, qu'aucun PAL a été approuvé un à un par le Canton. Tous les PAL ont eu des décisions d'approbation qui demandaient encore des éléments à modifier.

On a cette honnêteté intellectuelle de se dire qu'à priori également le PAL de la Ville de Fribourg aura certainement dans ces conditions d'approbation des éléments à modifier et qu'on doit déjà les

anticiper plus ou moins, et ceci notamment en raison d'une bonne collaboration entre les deux entités.

Les rives de la Sarine n'ont pas un lien direct avec cet investissement, parce que ça s'inscrit plutôt dans le projet de revitalisation de la Sarine qui est toujours en train d'être élaboré. A la suite des différents retours de l'examen préalable des différentes instances, encore une fois, au niveau fédéral et cantonal, et dans la mesure où le dernier état de l'avant-projet a également fait l'objet d'une présentation, de retours et d'un examen de la Commission d'aménagement du territoire, mais n'a pas encore été présenté formellement et validé par le Conseil communal, je ne peux pas vous répondre formellement à la question que vous avez posée concernant les conséquences, en termes de stationnement, de ce projet puisque celui-ci n'a pas encore été arrêté.

Concernant la Tour Henri, vous le savez, c'est un projet de nouvelle faculté de droit mené par le Canton qui a vu l'un ou l'autre ralentissement dans son déploiement. A la suite de l'intervention de la Commission fédérale, je peux vous dire que le Canton travaille avec un rythme assez soutenu à modifier le projet. D'un côté, il doit entrer dans les clous financiers, et de l'autre côté, il doit répondre également aux exigences et à la critique de la Commission fédérale. Dans ces travaux, la Ville est également impliquée au niveau d'une commission technique avec des représentants de la Ville, mais également au niveau politique dans le comité de pilotage élargi mené par le Canton. La Ville n'a pas d'autre influence, si ce n'est à travers ces éléments-là, pour faire avancer ce projet et indirectement, évidemment, à travers les membres qui siègent également au Grand Conseil.

La question que vous posez est vaste. Je ne sais pas combien de minutes j'ai à disposition pour y répondre. Je ne vais pas répondre comme Jean-François Steiert, mais quelle est la marge de manœuvre d'une commune dans l'aménagement du territoire? C'est vraiment un très large débat, je propose de le mener après la séance, lors de l'apéro.

Ce que je peux par contre affirmer, c'est que partout où la Commune dispose d'une marge de manœuvre dans l'intérêt de la ville, le Conseil communal la saisit et défend les intérêts de la ville.

Par rapport au montant en tant que tel, je pense que le montant qui a été évoqué par M. S. Murith doit découler des comptes 2024, donc état au 31 décembre 2024. En toute logique, il ne comprend pas encore les montants qui ont été ou vont être dépensés en 2025. N'ayant pas les accès universels à l'état des dépenses qu'a le Service des finances, je ne peux aujourd'hui que vous confirmer qu'en 2025, bien évidemment des montants ont été dépensés, mais je suis malheureusement bien emprunté pour vous articuler un chiffre sur le montant. Par contre, je peux vous confirmer que si le Conseil communal vous fait une demande d'investissement pour une tranche en 2026, c'est justement parce qu'il estime que les montants encore à disposition ne vont pas suffire à couvrir ces besoins en 2026.

En conclusion, je vous prie de bien vouloir soutenir cet investissement.

Vote

C'est par 37 voix contre 14 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-.

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Ont voté Oui: 37 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 14 Aebischer David (PLR), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 16 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC)

68. 620.5290.103 Stratégie urbaine post-PAL 2018-2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,...):
CHF 160'000.00

Discussion.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Je vous invite à refuser cet investissement. Si j'ai bien compris les explications qui nous ont été données ce soir par le Conseil communal en lien avec les investissements, généralement ceux-ci sont liés à un projet qui apparaît soit immédiatement, soit plus tard dans les comptes d'investissement; que ce soit l'investissement précédent ou celui-ci. Alors, certes, ça a visiblement été validé par le Service des communes, mais je ne vois pas où est le projet. Ça ressemble plus à des dépenses qui viennent régulièrement, qui sont du fonctionnement. On nous a dit avant que c'était pour mandater des externes. Pour moi, ça ressemble plus à un bas de laine de fonctionnement qu'à un réel investissement.

La Commune doit adapter son plan d'aménagement local, ça fait partie de ses tâches. A nouveau, les montants dans les comptes 2024 – c'est le document le plus récent que j'ai à disposition – indiquent qu'on a voté jusqu'à présent des montants cumulés de CHF 480'000.- et qu'on en a utilisé seulement CHF 25'361.-. Il reste donc un solde de CHF 454'639.-. Additionné au solde dont j'ai parlé avant, ça fait CHF 710'303.-. On rajoute encore les CHF 80'000.- que l'on vient d'accepter, ça fait CHF 790'303.-. Je ne remets évidemment pas en cause le fait que la Commune devra se soumettre et respecter les conditions d'approbation pour son PAL, mais si ça coûte autant cher, c'est qu'il y a eu un problème à quelque part. Aussi, je vous invite à refuser cet investissement.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Tout d'abord, je me permets de relever qu'il est écrit dans les messages au budget ou aux comptes que le Conseil communal fait passer des éléments au budget des investissements qui dépassent le montant des CHF 50'000.-. Tous les montants en dessous des CHF 50'000.- font partie du budget de fonctionnement. Vous avez ainsi la réponse à la question si c'est un projet ou pas. Ce n'est pas forcément l'élément "projet" qui est déterminant, mais c'est également cette limite des CHF 50'000.-. C'est une pratique éprouvée depuis de nombreuses années, sauf erreur, à l'origine d'une demande de la Commission financière qui souhaitait avoir plus de transparence. On avait critiqué le fait que des montants dédiés à différentes études, étaient "noyés" dans une grande rubrique dans le budget de fonctionnement.

Ce que fait le Conseil communal, c'est uniquement d'appliquer ce qu'il fait depuis de nombreuses années, en toute transparence. La différence entre cet investissement-là et le précédent est qu'il est lié directement au PAL, tel qu'adopté en 2024 par le Conseil communal. Les éventuelles injonctions que le Canton va faire dans le cadre de la procédure d'approbation, ici, c'est une autre rubrique qui sert à financer d'autres études.

Tout l'ISOS dans toute la Suisse est en pleine révision. C'est un énorme élément. Evidemment, l'ISOS 2 n'est pas intégré dans le PAL adopté en 2024, mais on devra le faire à terme. Est-ce que cela se fera à travers la prochaine révision générale du PAL ou est-ce que ce sera à travers une révision partielle du PAL actuel, personne ne le sait. Dans les 20 ans d'élaboration du PAL, plusieurs thématiques n'ont pas pu être clarifiées dans tous les détails, typiquement l'étude lancée sur le quartier du Schoenberg. Potentiellement, il serait aussi demandé d'avoir une même étude sur d'autres quartiers de la ville qui seront financés par ces éléments-là. Cet investissement sert également à préparer le terrain de la prochaine révision du PAL. Vous le savez, on a l'obligation normalement de faire une révision tous les 15 ans. Pour prendre de l'avance, on doit préparer le terrain suffisamment tôt. Pour toutes ces raisons, il est absolument essentiel que vous souteniez cet investissement, ce que vous demande le Conseil communal de faire.

Vote

C'est par 37 voix contre 19 et 11 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 160'000.-.

Ont voté Oui: 37 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 19 Aebischer David (PLR), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 11 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL)

69. 620.5290.104 Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-: CHF 80'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 39 voix contre 0 et 27 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 80'000.-

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 27 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

70. 620.5290.105 PAD Torry - Est - Etudes et projets -E-: CHF 590'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 590'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

71. 620.5290.106 Etude habitat et logement - Approfondissement des mesures 2026 -A/E/R-: CHF 100'000.00

Woeffray Laurent (PS). Die Stadt Freiburg ist etwa 100 Jahre in Verzug. Was in vielen Schweizer Städten wie Bern, Zürich, Wil oder Basel bereits Ende des 19. Jahrhunderts oder zu Beginn des 20. Jahrhunderts begonnen wurde, wird seit einigen Jahren nun endlich auch in der Stadt Freiburg angegangen. Die Stadt hat sich vor bald einem Monat, eine Wohnpolitik gegeben, um mit zahlreichen Massnahmen gegen die Missstände des öffentlichen Marktes im Bereich des Wohnungsbaus entgegenzuwirken und mit gezielten Massnahmen den Fortbestand der sozioökonomischen und generationsübergreifenden Durchmischung Freiburgs sicherzustellen. Denn ja, viele Personen haben zunehmend Mühe, eine bezahlbare und passende Wohnung in der Stadt Freiburg zu finden und verlassen unsere Gemeinde.

Mais une politique du logement sans moyens, c'est de la communication, pas de la planification. Bien que je partage entièrement cette analyse, je me dois, par souci d'honnêteté intellectuelle, de préciser que cette phrase n'est pas de moi-même, mais de notre collègue Simon Murith, qui a été citée comme telle dans La Liberté.

Le Conseil communal nous propose aujourd'hui un investissement à hauteur de CHF 100'000.- pour la mise en œuvre de la politique de l'habitat et du logement. Si l'on regarde plus précisément dans le fascicule de la stratégie, les nombreux outils que le Conseil communal souhaite mettre en place dès 2026, on doit réaliser que ce montant est clairement insuffisant. Si l'on veut davantage rattraper le retard pris ces dernières 100 années en matière de politique du logement, cela relève même d'une mission impossible avec cette somme.

Vous l'aurez compris, mon amendement vise à accélérer la mise en œuvre de la politique de l'habitat et du logement. Il propose donc d'augmenter, voire de doubler le montant prévu à la rubrique 620.5290.106, un total de CHF 200'000.-. J'espère, pour le coup, vu la citation que je viens de faire avant, que le groupe Le Centre fera exception en approche de ce soir, de refuser systématiquement chaque demande d'augmentation des investissements.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Afin que l'on puisse voter en connaissance de cause sur cet amendement, j'ai une question à M. le directeur de l'Edilité. Je souhaite savoir s'il y a d'autres montants dans le budget de fonctionnement qui sont prévus pour la politique du logement ou si c'est uniquement ces quelques CHF 100'000.-? C'est pour que l'on puisse connaître l'enveloppe globale.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Oui, il y a d'autres montants prévus dans le budget de fonctionnement. Il y a tout d'abord le traitement de 0.8 EPT, sauf erreur, en lien avec la cheffe de projet ou déléguée à la politique du logement. Ce montant figure bien évidemment dans les traitements du budget de fonctionnement. Il y a aussi un montant de CHF 11'000.- qui correspond à la participation de la Ville de Fribourg à l'Observatoire du logement, comme partenaire de cette organisation. Ce sont les réponses que je peux donner concernant le budget de fonctionnement.

En fonction de la manière dont l'on définit l'élément, on pourrait prendre encore plusieurs points du budget de fonctionnement. D'une manière ou d'une autre, on pourrait rattacher aux différentes mesures la politique de logement, vu que c'est justement une politique transversale, assez difficile à isoler. En termes de concrétisation du catalogue des mesures, c'est effectivement la rubrique d'investissement qui est dédiée à ceci et pas le budget de fonctionnement.

Le Conseil communal vous invite à refuser cet amendement puisqu'il estime que le montant prévu au budget des investissements est suffisant pour réaliser les projets prévus en 2026.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. La Commission financière a préavisé favorablement cet amendement par 5 voix contre 4 et 2 abstentions.

de Reyff Charles, président de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures. La Commission de l'édilité n'a pas été sollicitée pour cet amendement. Je m'en tiendrai donc à la position initiale qui était un soutien à l'unanimité des 10 membres présents du montant proposé par le Conseil communal de CHF 100'000.-.

La présidente. M. L. Woeffray maintenez-vous formellement votre amendement?

Woeffray Laurent (PS). Oui, je le maintiens.

Vote 1

Opposé à la proposition du Conseil communal, l'amendement de M. Laurent Woeffray (PS) proposant d'augmenter de CHF 100'000.- l'investissement 620.5290.106 l'emporte par 29 voix contre 28 et 10 abstentions.

Ont voté en faveur de la proposition du Conseil communal (contre l'amendement de M. Laurent Woeffray): 28 Aebischer David (PLR), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Mauron Valentine (Vert-e-s), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Schaller Alicia (Vert-e-s), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Ont voté contre la proposition du Conseil communal (en faveur de l'amendement de M. Laurent Woeffray): 29 Andrea Diana (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Rugo Claudio (PA), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Se sont abstenus: 10 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Chopard Caroline (Vert-e-s), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s)

Vote 2

C'est par 39 voix contre 9 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 200'000.-.

Ont voté Oui: 39 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 9 Casazza Raphaël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 19 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Ruffieux David (Vert-e-s), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

72. 621.5060.221 Remplacement véhicules 2026: CHF 250'000.00

Discussion

Stöckli Jérémie (Vert-e-s). Dans cet investissement, il est prévu d'acquérir une tondeuse et une balayeuse. Est-ce qu'il s'agit bien de véhicules électriques? Ce sont les seuls véhicules pour lesquels cet aspect n'est pas précisé.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Je m'excuse, mais je suis dans l'incapacité de répondre à cette question. Je n'ai pas l'inventaire en tête. Je vous fournirai la réponse ultérieurement, mais ça ne va pas vous aider pour le vote, j'en suis conscient.

Vote

C'est par 38 voix contre 2 et 27 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 38 Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 2 Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 27 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Chauderna Margot (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

73. 622.5090.318 Cimetière - n° 7 magasin P&P -R-: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

74. 622.5090.319 Cimetière - n° 7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires -R-:
CHF 110'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 40 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 110'000.-.

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

75. 622.5090.320 Cimetière - n° 3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires -R-:
CHF 110'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 41 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 110'000.-.

Ont voté Oui: 41 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

76. 622.5090.321 Cimetière - n° 11 verrières et étanchéité: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 40 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

77. 622.5090.330 Cimetière - Jardin du souvenir avec gravures nominatives -R-: CHF 180'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 46 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 180'000.-.

Ont voté Oui: 46 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Se sont abstenus: 20 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

78. 700.5060.282 Refonte stratégie informatique - Poste de travail, mobilité, téléphonie:
CHF 2'500'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 45 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 2'500'000.-.

Ont voté Oui: 45 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

79. 700.5060.283 Refonte stratégie informatique - Réseaux et connectivité: CHF 1'000'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 47 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 1'000'000.-.

Ont voté Oui: 47 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

80. 700.5200.055 EC AES - Portail inscriptions parents: CHF 350'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 350'000.-.

Ont voté Oui: 48 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

81. 700.5200.056 EC Nouvel ERP (remplacement Syslog): CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 46 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 46 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

82. 700.5200.057 RH - Besoin prioritaire portail RH: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 47 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 47 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

83. 700.5290.094 Refonte stratégie informatique - Gouvernance, plan directeur: CHF 150'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 48 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

84. 700.5290.095 Refonte stratégie informatique - Centre de données local, cloud hybride:
CHF 3'000'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 46 voix contre 0 et 20 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 3'000'000.-.

Ont voté Oui: 46 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 20 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Jordan Samuel (PS), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

85. 700.5290.096 Refonte stratégie informatique - Environnement applicatif agile:
CHF 350'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 350'000.-.

Ont voté Oui: 48 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

86. 700.5290.097 Refonte stratégie informatique - Gestion projet et relation métier:
CHF 250'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 48 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

87. 700.5290.098 Refonte stratégie informatique - Cybersécurité: CHF 800'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 17 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 800'000.-.

Ont voté Oui: 49 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Wicht Pascal (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 17 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL)

88. 700.5290.099 Refonte stratégie informatique - Service Center ITSM: CHF 300'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 48 voix contre 0 et 19 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 300'000.-.

Ont voté Oui: 48 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 19 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

89. 700.5290.100 PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas: CHF 55'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 47 voix contre 0 et 18 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 55'000.-.

Ont voté Oui: 47 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 18 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC)

90. 700.5290.108 AS - Nouvelle LASoc et ERP PC Famille: CHF 55'000.00

Récusation

Grin Grégory (PLR). Cet investissement étant en lien avec mon activité professionnelle, je souhaite me récuser. [*L'intervenant quitte momentanément la salle des débats.*]

La parole n'est plus demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 0 et 16 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 55'000.-.

Ont voté Oui: 49 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 16 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Non-votants: Total 1 Jelk Guy-Noël (PS)

91. 911.5090.314 Guinzet - Nouveau terrain synthétique -E-: CHF 100'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 49 voix contre 1 et 15 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 100'000.-.

Ont voté Oui: 49 Aebischer David (PLR), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

A voté Non: 1 Kohler Valérie (Le Centre/PVL)

Se sont abstenus: 15 Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Liu

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Non-votants: Total 2 Andrea Diana (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s)

92. 911.5090.316 Guinzet - Remplacement des sources lumineuses terrains 1 et 2 + annexe:
CHF 150'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 40 voix contre 0 et 26 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 26 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Non-votants: Total 1 Tognola Giulia (Vert-e-s)

93. 915.5090.317 Piscine du Levant - Divers travaux d'assainissement intérieurs:
CHF 150'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 43 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 150'000.-.

Ont voté Oui: 43 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

94. 917.5060.284 Salle communale Saint-Léonard - Réactualisation des installations
intérieures et études liées à l'exploitation: CHF 250'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 43 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 250'000.-.

Ont voté Oui: 43 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Liu Baier Ming (UDC), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Nazheskin Andrey (UDC), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

95. 917.5060.290 Halle omnisports - Assainissement de la supervision et régulation de la
ventilation: CHF 120'000.00

La parole n'est pas demandée.

Vote

C'est par 43 voix contre 0 et 24 abstentions que le Conseil général accepte le crédit de CHF 120'000.-.

Ont voté Oui: 43 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Page Maurice (CG), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 0

Se sont abstenus: 24 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Liu Baier Ming (UDC), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

III. Inscription des investissements à voter ultérieurement (catégorie III)

La présidente. Les investissements de catégorie III se trouvent aux pages 74 et 75. Ce sont des investissements qui feront ultérieurement l'objet de messages du Conseil communal et de décisions spéciales du Conseil général. Il s'agit de montants estimés des dépenses qui devront encore faire l'objet d'une décision.

Nous prenons acte des investissements en catégorie III tels qu'ils sont listés, en rajoutant l'investissement 520.5060.293, d'un montant de CHF 650'000.-, que nous avons renvoyé hier en catégorie III:

Finances			
200.5040.223	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine administratif	CHF	9'000'000.00
200.5999.144	Réalisation de la politique foncière active (PFA) pour du patrimoine financier	CHF	10'000'000.00
Police locale et mobilité			
401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détection place vacantes)	CHF	400'000.00
Génie civil, environnement et énergie			
520.5060.293	Remplacement camion grue 2026 + équipement service hivernal	CHF	650'000.00
530.5033.002	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - déploiement molok - crédit d'étude	CHF	1'200'000.00
532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3 ^{ème} tranche)	CHF	10'000'000.00
Urbanisme et architecture			
611.5999.128	Maison de justice réfection enveloppe et combles -E- (511.08)	CHF	778'000.00
613.5999.142	513.33-Gd-Rames 36 Théâtre de la Cité + 513.53 Neuveville 39 réfection globale -E-	CHF	774'000.00
614.5040.241	Maisons des artisans-déplacement -E-	CHF	500'000.00
618.5040.169	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude 2	CHF	6'883'000.00
620.5030.139	Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-	CHF	1'798'000.00
620.5030.193	Place Vignettaz-Daler - réfection WC public	CHF	140'000

Informatique			
700.5200.031	ERP: renouvellement étape II	CHF	2'850'000
700.5200.058	SI Gérance immobilière	CHF	150'000.00
Sports			
917.5090.301	Halle omnisports: Réfection parquet et lignes de jeu	CHF	150'000.00

La présidente. Les investissements en catégorie III n'appelant pas d'observations, le Conseil général en prend acte.

5. Votes finals sur le budget 2026 de la Commune

a. Budget de fonctionnement

Examen du projet d'arrêté

Article premier

La présidente. Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2026 est approuvé.

Il se présente comme suit (après les modifications qui ont été votées):

Total des charges:	CHF	337'159'501.57
Total des revenus:	CHF	318'094'246.59
Résultat (excédent de charges):	CHF	19'065'254.98

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je n'ai pas de remarques.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. La Commission financière a adopté sans observations l'article 1. En ce qui concerne les montants, c'est par 6 voix contre 3 et 0 abstention qu'elle a préavisé favorablement le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2026.

Pas d'autres observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 40 voix contre 23 et 4 abstentions, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELCo; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 1988 (LFCo; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 1989 (OFCo; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le message du Conseil communal n° 60 du 4 novembre 2025;
- le rapport de la Commission financière,

Arrête:

Article premier

Le budget de fonctionnement de la Ville de Fribourg pour l'exercice 2026 est approuvé.

Il se présente comme suit:

Total des charges	CHF	337'159'501.57
Total des revenus	CHF	318'094'246.59
Résultat (excédent de charges)	CHF	19'065'254.98

Fribourg, le 10 décembre 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Le secrétaire de Ville adjoint:

Camille Goy

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 40 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 23 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Casazza Raphaël (PLR), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), de Reyff Charles (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Murith Simon (Le Centre/PVL), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wicht Pascal (UDC), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Se sont abstenus: 4 Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Page Maurice (CG), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL)

b. Budget des investissements

Examen du projet d'arrêté

Article premier.

La présidente. Cet article retrace tous les investissements que nous venons de voter ou de renvoyer.

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. C'est par 6 voix contre 0 et 3 abstentions que la Commission financière a préavisé favorablement le budget des investissements 2026 de la Ville.

Pas d'autres observations. Adopté.

Article 2

La présidente. Je vous en fait lecture suite aux modifications: "Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 35'282'480.- est approuvé".

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Je confirme.

Article 3

Rugo Claudio (PA). Je vous renvoie aux propos que j'ai tenus hier sur les emprunts, corrélation entre le Parti des Artistes et Napoléon Bonaparte.

Pas d'autres d'observations. Adopté.

Article 4

Pas d'observations. Adopté.

Article 5

Pas d'observations. Adopté.

Article 6

La présidente. Je vous en fait lecture suite aux modifications: "Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (catégorie III) pour CHF 45'273'000.-, qui pourront faire l'objet d'un message au cours de l'année 2026".

Pas d'observations. Adopté.

Titre et considérants

Pas d'observations. Adoptés.

Vote d'ensemble

Le Conseil général adopte, par 36 voix contre 4 et 20 abstentions, l'arrêté ci-après:

"Le Conseil général de la Ville de Fribourg

Vu:

- la loi sur les communes du 25 septembre 1980 (LCo; RSF 140.1) et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 (RELC; RSF 140.11);
- la loi sur les finances communales du 22 mars 2018 (LFC; RSF 140.6) et son ordonnance du 14 octobre 2019 (OFC; RSF 140.61);
- le règlement des finances de la Ville de Fribourg du 15 septembre 2020 (RFin; RSVF 400.1);
- le message du Conseil communal n° 60 du 4 novembre 2025;
- le rapport de la Commission financière;
- le rapport de la Commission de l'édilité, des constructions et des infrastructures,

Arrête:

Article premier

Le Conseil communal est autorisé à réaliser les nouveaux investissements suivants:

A = Avant-projet / E = Etude / R = Réalisation / C = Concours

Administration générale

1.	110.5060.289	Achat de boîtes d'archivage	CHF	50'000.00
----	--------------	-----------------------------	-----	-----------

Finances

2.	200.5090.332	Infrastructure modulable en bois (place Georges-Python)	CHF	120'000.00
----	--------------	---	-----	------------

Enfance, écoles et cohésion sociale

3.	303.5060.280	Renouvellement informatique et multimedia EP 2026	CHF	300'000.00
----	--------------	---	-----	------------

4.	303.5060.281	Renouvellement informatique et multimedia CO 2026	CHF	140'000.00
----	--------------	---	-----	------------

Police locale et mobilité

5.	430.5010.136	Modération de trafic, piétons, deux roues et TP 2026	CHF	300'000.00
----	--------------	--	-----	------------

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

6.	430.5010.145	Mesures amélioration vitesse transport public 2026	CHF	100'000.00
7.	430.5010.158	Mesures mobilité scolaire 2026	CHF	150'000.00
8.	430.5090.315	Mise en place couvertures places de parc pour les cycles 2026	CHF	200'000.00

Génie civil, environnement et énergie

9.	510.5060.288	Atelier mécanique remplacement plateforme de pont élévateur à ciseaux -R-	CHF	140'000.00
10.	520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026 -R-	CHF	1'500'000.00
11.	520.5030.109	Dangers naturels - Assainissement falaises 2026 -E/R-	CHF	600'000.00
12.	520.5030.190	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2026 -E/R-	CHF	250'000.00
13.	520.5030.191	Etude et assainissement lourd selon surveillance 2026 - Assainissement mur de la Coutellerie 2026 -E/R-	CHF	350'000.00
14.	520.5030.195	Fontaine Jo Siffert - Assainissement technique – E/R-	CHF	100'000.00
15.	520.5030.196	Surveillance et entretien des ouvrages d'art 2025 - Complément d'investissement -R-	CHF	100'000.00
16.	520.5060.279	Remplacement véhicules 2026 -R-	CHF	600'000.00
17.	520.5060.291	Remplacement véhicules 2023 - Complément d'investissement -R-	CHF	250'000.00
18.	520.5090.334	Accès et sécurité du site des Neigles -R-	CHF	110'000.00
19.	530.5093.004	Mise en œuvre plan de gestion des déchets - Déchetterie mobile – Test -R-	CHF	134'000.00
20.	532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026 -E/R-	CHF	950'000.00
21.	532.5032.069	STEP - Remplacement d'installations 2026 -R-	CHF	400'000.00
22.	532.5062.012	STEP - Armoires électriques 2026 -R-	CHF	1'475'000.00
23.	532.5062.013	STEP - Vis d'Archimède -R-	CHF	500'000.00
24.	532.5062.014	STEP - Compacteur et presse à déchets -R-	CHF	170'000.00
25.	532.5062.015	STEP - Remplacement pompes/moteurs-ventilateurs -R-	CHF	300'000.00
26.	532.5062.016	STEP - Dépotage boues externes -E/R-	CHF	250'000.00
27.	532.5062.017	STEP - Remplacement d'installations utilities -R-	CHF	240'000.00
28.	532.5292.003	STEP - Etude réduction des émissions de gaz à effet de serre -A-	CHF	90'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

29.	540.5060.193	Remplacement scanner -R-	CHF	70'000.00
30.	550.5060.287	Economat remplacement machine - Elévateur stock grande hauteur -R-	CHF	90'000.00
31.	560.5060.278	Assainissement éclairage halogène métal 2026 -R-	CHF	200'000.00
32.	560.5060.286	Planification stratégique solaire -E-	CHF	100'000.00
33.	560.5290.107	Etude de déploiement Gastrovert -E-	CHF	60'000.00
34.	570.5999.150	Remplacement tableau de commande STAPr -R-	CHF	250'000.00
Urbanisme et architecture				
35.	611.5060.292	Assainissements sanitaires 2026 -R-	CHF	275'000.00
36.	611.5090.195	Assainissements énergétiques - Chauffage & enveloppe 2026 -R-	CHF	250'000.00
37.	611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026	CHF	120'000.00
38.	611.5090.323	Bureau des familles (HB) - Réorganisation locaux suite au départ IN -R-	CHF	250'000.00
39.	611.5290.101	Numérisation du patrimoine immobilier 2026 -R-	CHF	100'000.00
40.	612.5030.194	Ecole du Botzet - Aménagement de la cour -E/R-	CHF	100'000.00
41.	612.5040.243	Ecole du Bourg – Création d'un ascenseur, adaptations sanitaires et remise aux normes AEAI – STRATUS -R-	CHF	2'600'000.00
42.	612.5040.244	Villa Thérèse - Raccordement CAD taxe	CHF	86'480.00
43.	612.5040.246	Pavillons Vignettaz "2014" remontage -E-	CHF	248'000.00
44.	612.5040.247	AES Beauregard 11-13 -E-	CHF	174'000.00
45.	612.5040.248	Stratus réfection des façades bâtiments divers - Mandats externes -R-	CHF	1'500'000.00
46.	612.5040.249	Ecole du Bourg - Raccordement CAD travaux secondaires -R-	CHF	100'000.00
47.	612.5040.250	CO Jolimont 1970 étanchéité toiture -R-	CHF	70'000.00
48.	612.5060.285	Ecole de l'Auge - Remplacement de la chaudière -R-	CHF	500'000.00
49.	612.5090.335	Rénovation du jardin de la crèche Mandarine -R-	CHF	50'000.00
50.	613.5999.151	Grand-rue 16 nouvelle verrière -R-	CHF	100'000.00
51.	614.5090.322	Site des Neigles - Remplacement de portes sectorielles	CHF	300'000.00
52.	615.5999.152	Place des Ormeaux 1a cuisine office, réfection façades, LHand et toiture -E-	CHF	100'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

53.	618.5040.245	Piscine et programme connexe anciens abattoirs-Structure de direction de projet	CHF	1'500'000.00
54.	618.5040.251	Bâtiments publics du Guintzet (Masterplan) -A-	CHF	144'000.00
55.	620.5010.157	Aménagement liaison MD - Tour Henri – Rue du Criblet - Subv. Conf -E-	CHF	335'000.00
56.	620.5010.159	Participation à la requalification de la rue Saint- Michel - Complément -R-	CHF	605'000.00
57.	620.5010.160	Escaliers du funiculaire - Confortation géologique et structurelle -R-	CHF	1'340'000.00
58.	620.5030.192	Restauration fontaines historiques 2026 -R-	CHF	200'000.00
59.	620.5090.324	Programme Nature et paysage 2026 -E/R-	CHF	350'000.00
60.	620.5090.325	Place de la Gare - Concours artistique -E/C-	CHF	300'000.00
61.	620.5090.326	Plan directeur mobilier urbain 2026 -E/R-	CHF	110'000.00
62.	620.5090.327	Aménagements transitoires sur la rue du Criblet et la rue du Temple -E/R-	CHF	200'000.00
63.	620.5090.328	Aménagements transitoires sur l'espace public 2026 -E/R-	CHF	116'000.00
64.	620.5090.329	Parcelles privées communales - Entretien 2026 - R-	CHF	80'000.00
65.	620.5090.333	Place de jeu mobile -R-	CHF	100'000.00
66.	620.5290.102	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2026 -E-	CHF	80'000.00
67.	620.5290.103	Stratégie urbaine post-PAL 2018-2026 -E- (Schoenberg, stat., activités,..)	CHF	160'000.00
68.	620.5290.104	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2026 -E-	CHF	80'000.00
69.	620.5290.105	PAD Torry - Est - Etudes et projets -E-	CHF	590'000.00
70.	620.5290.106	Etude habitat et logement - Approfondissement des mesures 2026 -A/E/R-	CHF	200'000.00
71.	621.5060.221	Remplacement véhicules 2026	CHF	250'000.00
72.	622.5090.318	Cimetière - n° 7 magasin P&P -R-	CHF	300'000.00
73.	622.5090.319	Cimetière - n° 7 raccordement CAD taxe et travaux secondaires -R-	CHF	110'000.00
74.	622.5090.320	Cimetière - n° 3 raccordement CAD taxe et travaux secondaires -R-	CHF	110'000.00
75.	622.5090.321	Cimetière - n° 11 verrières et étanchéité	CHF	300'000.00
76.	622.5090.330	Cimetière - Jardin du souvenir avec gravures nominatives -R-	CHF	180'000.00

2021-2026 – Procès-verbal n° 39b de la séance ordinaire du Conseil général
du 10 décembre 2025

Informatique

77.	700.5060.282	Refonte stratégie informatique - Poste de travail, mobilité, téléphonie	CHF	2'500'000.00
78.	700.5060.283	Refonte stratégie informatique - Réseaux et connectivité	CHF	1'000'000.00
79.	700.5200.055	EC AES - Portail inscriptions parents	CHF	350'000.00
80.	700.5200.056	EC Nouvel ERP (remplacement Syslog)	CHF	300'000.00
81.	700.5200.057	RH - Besoin prioritaire portail RH	CHF	100'000.00
82.	700.5290.094	Refonte stratégie informatique - Gouvernance, plan directeur	CHF	150'000.00
83.	700.5290.095	Refonte stratégie informatique - Centre de données local, cloud hybride	CHF	3'000'000.00
84.	700.5290.096	Refonte stratégie informatique - Environnement applicatif agile	CHF	350'000.00
85.	700.5290.097	Refonte stratégie informatique - Gestion projet et relation métier	CHF	250'000.00
86.	700.5290.098	Refonte stratégie informatique - Cybersécurité	CHF	800'000.00
87.	700.5290.099	Refonte stratégie informatique - Service Center ITSM	CHF	300'000.00
88.	700.5290.100	PM - Migration hébergement EPSI Cloud Abraxas	CHF	55'000.00
89.	700.5290.108	AS - Nouvelle LASoc et ERP PC Famille	CHF	55'000.00

Sports

90.	911.5090.314	Guintzet - Nouveau terrain synthétique -E-	CHF	100'000.00
91.	911.5090.316	Guintzet - Remplacement des sources lumineuses terrains 1 et 2 + annexe	CHF	150'000.00
92.	915.5090.317	Piscine du Levant - Divers travaux d'assainissement intérieurs	CHF	150'000.00
93.	917.5060.284	Salle communale Saint-Léonard - Réactualisation des installations intérieures et études liées à l'exploitation	CHF	250'000.00
94.	917.5060.290	Halle omnisports - Assainissement de la supervision et régulation de la ventilation	CHF	120'000.00

Ces achats, études ou travaux seront financés par l'emprunt et amortis selon les prescriptions légales.

Article 2

Le budget des investissements de la Ville de Fribourg, catégorie II, se montant à CHF 35'282'480.- est approuvé.

Article 3

Le Conseil communal est autorisé à contracter les emprunts nécessaires au financement de ces investissements.

Article 4

Le Conseil communal est autorisé à procéder, au cours de l'année 2026, à des ponts de trésorerie communale jusqu'à un montant maximum de CHF 20 millions.

Article 5

Les crédits d'investissements prévus à l'article 2 et totalisant un montant de plus de CHF 2 millions peuvent faire l'objet d'une demande de référendum, conformément aux articles 69 LFCo et 11 RFin.

Article 6

Le Conseil général prend acte des projets d'investissements de la Ville de Fribourg à voter ultérieurement (catégorie III), pour CHF 45'273'000.-, qui pourront faire l'objet d'un message au cours de l'année 2026.

Fribourg, le 10 décembre 2025

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Le secrétaire de Ville adjoint:

Camille Goy

Mathieu Maridor"

Ont voté Oui: 36 Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Bourrier Hervé (PS), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Delaloye Sophie (PS), Fernandes Sofia (CG), Gerber Sonja (PS), Goy Camille (Vert-e-s), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Miche François (PS), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Woeffray Laurent (PS), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté Non: 4 Liu Baier Ming (UDC), Nazheskin Andrey (UDC), Uldry José (UDC), Wicht Pascal (UDC)

Se sont abstenus: 20 Aebischer David (PLR), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Dick Johan (UDC), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Wolhauser Jean-Pierre (PLR)

Pause

La séance est interrompue par une pause de 20.55 à 21.10 heures.

6. Plan financier 2026-2030 – rapport

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Il est important de noter tout d'abord le contexte macro-économique ambiant qui, comme les années précédentes, favorise un climat instable, même si l'économie mondiale et suisse, dans une moindre mesure, montrait une croissance au deuxième trimestre 2025. Cette année se rajoutent les droits de douane imposés par l'administration américaine. Ces décisions ont une influence sur les entreprises sises sur notre territoire, du moment où elles sont très actives commercialement sur le territoire américain. Ce n'est pas le cas actuellement, mais on peut s'attendre à un ralentissement économique global avec un impact à terme. Il est toutefois aujourd'hui très difficile d'en estimer les conséquences. Cela peut par ailleurs aussi toucher la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville de Fribourg (CPPVF) par un impact sur la performance des placements puisqu'elle entraîne une volatilité des marchés financiers et que seuls 17.9% des actifs de la caisse sont placés directement sur des actions et obligations suisses. Toutefois, pour l'instant, les marchés semblent particulièrement résilients et la performance de la caisse est bonne. Le Conseil communal a ainsi répondu à la question n° 332 de M. G. Bourgarel. Tous les détails se trouvent en pages 10 à 12 du plan financier.

Le budget prévisionnel 2025 au 31 août prévoit un résultat négatif de CHF 16 millions. La planification financière a ainsi été adaptée pour l'année 2025 et est complétée avec le budget 2026 pour son année une. Pour les quatre années suivantes, soit de 2027 à 2030, les chiffres sont basés sur certaines hypothèses de développement selon la situation internationale, cantonale et locale connue aujourd'hui ou selon les chiffres transmis par l'Etat et les associations de communes. Selon l'article 5 de la LFCo, *"le plan financier sert à la planification et au pilotage à moyen terme des finances et des prestations"*. En ce sens, la planification financière est un outil très utile pour anticiper les années à venir tout en tenant compte du fait qu'elle est adaptée chaque année avec les résultats des années précédentes et du budget de l'année future.

En termes de résultats, le scénario moyen prévoit une aggravation du déficit jusqu'à CHF 53.6 millions à l'horizon 2030, contre un déficit de CHF 65.5 millions en année 2029, lors du plan précédent. Cette amélioration n'est toutefois réalisable qu'en appliquant les hypothèses prévues, c'est-à-dire sans augmentation massive des charges mais aussi sans intervention sur la fiscalité. Dans ce cas, l'ensemble de la fortune sera consommé à l'horizon. Un scénario optimiste a été établi avec des hypothèses plus marquées, sans que le déficit puisse être résorbé, puisqu'il serait encore de CHF 42.3 millions. Dans les deux cas, les principes de gestion financière, comme l'équilibre financier, le taux d'endettement net, le legs de la dette aux générations futures ou encore l'autofinancement sont sérieusement menacés.

L'enjeu principal réside dans le fait que les charges, dont le Conseil communal n'a pas la maîtrise, s'accroissent de manière soutenue (RSS, transports, formation, climat) alors que les recettes peuvent être beaucoup plus fluctuantes, à la hausse comme à la baisse. Les leviers principaux de la Commune se trouvent avant tout dans la croissance des charges du personnel, par les engagements de personnel futur, puisqu'il est très difficile de modérer les charges du personnel déjà en place ou d'adapter la grille salariale. Le deuxième levier se situe dans les biens et services d'exploitation, par exemple, les matériaux, l'énergie, les subventions, les études d'appoint ou encore les projets éphémères. La réalisation des investissements pèse aussi un poids certain puisqu'ils impactent le

résultat via les amortissements. Or, les délais de réalisation des projets d'agglomération arrivent à échéance, même si le Conseil communal a déjà priorisé certains projets par l'intermédiaire du projet d'agglomération de 5^{ème} génération.

Dans ce scénario moyen, l'endettement double en cinq ans et le plafond de l'endettement de 200% est dépassé en 2030, comme c'était déjà le cas l'an passé. L'ordonnance sur les finances communales prévoit dans son article 19 que *"lorsque le taux d'endettement net dépasse 200%, le degré d'autofinancement moyen des cinq dernières années doit atteindre au minimum 80%. A défaut, des mesures doivent être prises afin que ces valeurs soient respectées dans un délai maximal de cinq ans"*.

Si la situation de la Ville de Fribourg est saine actuellement, cela pourrait changer dès l'an prochain avec un flux de trésorerie négatif, un déficit qui s'accroît, une dette qui s'envole et des recettes fiscales qui stagnent. L'heure n'est toutefois pas à l'alarmisme, mais au contraire très favorable à des réflexions posées, à la mise en place d'une stratégie financière et à des décisions balancées permettant des finances durables tout en préservant le bien-être dans notre très chère cité. C'est ce que je lui souhaite.

Rapport de la Commission financière

Sacerdoti Alexandre, vice-président de la Commission financière. Je vous donne lecture du rapport de majorité de la Commission financière, qui a été élaboré et écrit par Mme Marine Jordan, sa présidente.

Je précise que le présent rapport, de même que celui portant sur le budget de fonctionnement, constitue un rapport de majorité, les partis du centre-droit ayant choisi de présenter un rapport de minorité.

La Commission financière a examiné en détail le plan financier 2026-2030 présenté par le Conseil communal. La majorité de notre Commission salue la clarté du document, la transparence des hypothèses et la pertinence de la présentation en trois scénarios, qui permettent de comprendre les marges de manœuvre de la Ville dans un contexte complexe.

Le plan traduit une volonté claire: préserver et renforcer les prestations publiques, anticiper les besoins de la population et poursuivre des politiques ambitieuses dans les domaines scolaire, social, culturel et environnemental.

Il reflète également la responsabilité du Conseil communal, qui assume une planification pluriannuelle sérieuse et cohérente.

Un contexte exigeant mais maîtrisé

La Ville évolue dans un environnement marqué par:

- une évolution démographique soutenue;
- des défis climatiques croissants;
- des pressions institutionnelles et financières;
- une conjoncture économique moins favorable qu'au cours des années précédentes.

Le plan financier identifie ces dynamiques de manière structurée et fournit les éléments nécessaires pour anticiper les prochaines années. La Commission relève que la planification repose sur des données solides, une analyse prudente et une vision à long terme.

Points positifs relevés par la Commission

La majorité de notre Commission souligne tout particulièrement:

1. La volonté affirmée de préserver un haut niveau de prestations publiques

Les investissements dans l'éducation, la culture, le sport, les politiques sociales et la mobilité durable démontrent l'importance accordée à la cohésion sociale, à l'égalité des chances et à la qualité de vie.

2. La cohérence des investissements

Les projets inscrits dans le plan financier sont en phase avec les engagements climatiques de la Ville, avec les besoins scolaires et avec la modernisation des infrastructures publiques. La Commission met en avant leur pertinence, en particulier pour garantir une ville durable, attractive et inclusive.

3. Un processus de planification sérieux et transparent

L'intégration des risques, des opportunités et des scénarios alternatifs témoigne d'une gestion prudente et réaliste. La Commission apprécie la transparence du Conseil communal concernant l'évolution de l'endettement net, un indicateur clé.

Analyse des résultats financiers

Déficits projetés: des choix assumés

Le scénario moyen du plan financier fait apparaître des déficits successifs. La majorité de notre Commission comprend que ces résultats peuvent être source d'inquiétude, mais elle souligne que cette situation est pleinement compréhensible au vu:

- de l'augmentation des charges de transfert (RSS, ARS, etc.);
- des incertitudes liées aux réformes en cours (PAFE);
- de l'inflation sur les coûts du personnel, des loyers et des prestations sociales;
- du niveau d'investissement indispensable pour répondre aux besoins de la population.

Ces déficits ne traduisent ni un problème de gestion, ni un manque de maîtrise, mais plutôt le choix assumé de poursuivre des politiques publiques ambitieuses, orientées prioritairement vers la population.

Revenus fiscaux

Le plan intègre une phase de stagnation des recettes fiscales suivie d'une reprise modérée. La Commission relève que la situation actuelle reflète un retour à la normalité après plusieurs exercices exceptionnellement favorables.

La dépendance aux grands contribuables est identifiée comme un point d'attention. Néanmoins, la structure des recettes reste solide et diversifiée.

Investissements 2026-2030

La majorité de notre Commission soutient la stratégie d'investissement proposée et relève:

- son recentrage sur les priorités essentielles;
- l'importance de finaliser les projets engagés, notamment les infrastructures scolaires et les mesures PA2-PA4, nécessaires à l'obtention des subventions fédérales;
- sa cohérence avec les objectifs climatiques et de durabilité;
- son impact positif sur l'attractivité et la qualité de vie de la ville.

Ces investissements sont considérés comme indispensables pour préparer l'avenir et permettre à Fribourg de rester une ville ouverte, solidaire et dynamique.

Endettement et indicateurs financiers

Le scénario moyen montre un dépassement du taux d'endettement net en 2030. La Commission:

- prend cet indicateur très au sérieux;
- relève que sa dynamique dépend fortement du calendrier des investissements;
- note qu'une adaptation progressive reste possible sans remettre en cause les projets essentiels.

Elle salue la transparence du Conseil communal dans l'exposé de ces perspectives et l'identification des leviers possibles.

Conclusion: un plan financier ambitieux, responsable et tourné vers l'avenir

La Commission financière, dans sa majorité, salue le plan financier 2026-2030, qui présente une vision claire, assumée et orientée vers l'intérêt général. Elle relève que la Ville fait face à des défis similaires à ceux de nombreuses villes suisses, mais qu'elle dispose des outils et des marges nécessaires pour les relever.

Le plan confirme la volonté du Conseil communal de:

- maintenir des prestations publiques fortes;
- investir pour la transition écologique et sociale;
- anticiper les besoins démographiques;
- préserver la cohésion sociale.

La Commission encourage le Conseil communal à poursuivre une gestion proactive et rigoureuse, permettant d'assurer une trajectoire financière durable, tout en préservant les prestations essentielles à la population.

Avec ces remarques, la Commission financière invite le Conseil général à prendre acte du plan financier 2026-2030, qui constitue un instrument fiable et cohérent pour accompagner le développement de la Ville.

C'est la volonté divine qui fait que ce soit moi qui vous lise le texte ce soir! (Rires). Je ne relirai pas le rapport de minorité, puisque chaque groupe et nous-mêmes avons eu l'occasion de nous exprimer et de le développer longuement lors de la séance du 9 décembre 2025.

La présidente. Je rappelle que le Conseil général ne fait que prendre acte de ce plan financier et que l'on ne peut pas le modifier. Effectivement, tous les représentant-e-s des groupes se sont déjà exprimés hier à ce sujet.

Discussion générale

Sapia Léo (Vert-e-s). En septembre dernier, la majorité de la population votante de Suisse a malheureusement voté en faveur de la suppression de l'impôt sur la valeur locative. La suppression de cet impôt, prévue dès l'exercice fiscal 2028, aura certainement des conséquences financières considérables pour les communes et les cantons. Dans ses projections financières jusqu'à 2029, le plan financier de la Commune ne semble pas tenir compte de cette suppression d'impôt, ce qui laisse présager que les tendances prévues seront encore bien plus négatives. Des estimations ont-elles été effectuées quant à l'impact financier prévu de la suppression de l'impôt sur la valeur locative concernant la Ville de Fribourg? Si oui, est-il possible d'en donner un aperçu?

Page Maurice (CG). J'interviens sur le plan financier et le budget. Il y a un point que je dois donner à décharge du Conseil communal, c'est qu'il a fait des prévisions honnêtes. Elles sont correctes dans les grandes lignes en présentant la situation de manière réaliste. Quant aux conclusions qu'il en tire, c'est une autre question, mais la proposition est honnête. Je tenais à en faire la remarque, car on aurait pu très bien assez facilement maquiller le budget ou lui donner une apparence beaucoup plus séduisante, ce qui aurait permis de le faire passer à 90% des voix. Je le remercie pour cet aspect-là.

Dietrich Laurent, directeur des Finances. La votation du 28 septembre 2025 traitant de la suppression de l'imposition de la valeur locative des résidences principales et secondaires a été acceptée à 57.7% par les électeurs suisses.

L'impact potentiel de cette réforme n'a, à ce stade, pas été modélisée dans le plan financier 2026-2030, notamment pour les raisons suivantes:

- La date relativement tardive de cette votation n'a pas permis une prise en considération d'un potentiel impact dans les différentes modélisations du plan financier, pour une question de date tout d'abord.

- De fortes incertitudes demeurent quant à l'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation. Celle-ci entrera en vigueur au plus tôt au 1^{er} janvier 2028, sans calendrier clairement défini à ce stade.
- Dans le cadre de l'imposition du logement, la possibilité est toutefois laissée aux cantons de supprimer la déduction des frais destinés à économiser l'énergie et à ménager l'environnement, ainsi que de maintenir la déductibilité des frais liés aux bâtiments historiques. Cette possibilité permettrait encore d'influencer l'impact fiscal potentiel de cette réforme fiscale.
- L'estimation de l'impact fiscal dépend fortement de l'évolution des taux intérêts hypothécaires. Plus ceux-ci seront bas, plus l'impact potentiel serait élevé. Le Service des finances ne dispose pas de certitudes quant à l'évolution future des taux d'intérêts hypothécaires.

Néanmoins, basées sur des estimations globales partagées par l'Etat de Fribourg, les pertes fiscales pour la Ville de Fribourg pourraient avoisiner une fourchette de CHF 1.2 à CHF 2 millions par année.

Le Conseil général prend ainsi acte du plan financier 2026-2030.

Motion d'ordre

Yerly-Brault François (Vert-e-s). Je souhaite faire une motion d'ordre et proposer de passer directement aux Divers. Nous aurons l'occasion de traiter les autres points de l'ordre du jour lors de la séance du 19 janvier 2026.

Vote sur la motion d'ordre

La proposition de M. François Yerly-Brault d'interrompre la séance et de passer directement aux "Divers" est acceptée par 58 voix contre 0 et 6 absentions.

Ont voté en faveur de la motion d'ordre: 58 Aebischer David (PLR), Andrea Diana (Vert-e-s), Bakajika Kabasu Véronique (PS), Berisha Ibrahim (Le Centre/PVL), Bourgarel Gilles (Vert-e-s), Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL), Cardoso de Matos-Berger Denise (PS), Casazza Raphaël (PLR), Cattin Kuster Josée (Vert-e-s), Chauderna Margot (Vert-e-s), Cheda Béa (CG), Chopard Caroline (Vert-e-s), Collaud Margaret (Le Centre/PVL), Delaloye Sophie (PS), Delarze Fanny (PS), Dick Johan (UDC), Fernandes Sofia (CG), Fessler Raphaël (Le Centre/PVL), Fontes Martins Ana Teresa (Le Centre/PVL), Gex Jean-Noël (PLR), Gex Océane (PLR), Goy Camille (Vert-e-s), Grady Véronique (PLR), Grin Grégory (PLR), Jelk Guy-Noël (PS), Jolissaint Robin (PS), Jordan Samuel (PS), Jordan Simon (CG), Kohler Valérie (Le Centre/PVL), Krienbühl David (PLR), Kust Harald (Vert-e-s), Mauron Valentine (Vert-e-s), Mosoba Immaculée (PS), Müller Florian (PS), Nazheskin Andrey (UDC), Nobs Elisa (CG), Noll Bettina (Vert-e-s), Perritaz Pierre-Alain (PS), Piller Nadège (PS), Pochon Thierry (Vert-e-s), Revaz Caroline (Le Centre/PVL), Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG), Ruffieux David (Vert-e-s), Rugo Claudio (PA), Sacerdoti Alexandre (Le Centre/PVL), Sapia Léo (Vert-e-s), Schaller Alicia (Vert-e-s), Seewer Leyla (PS), Sob Isabelle (Le Centre/PVL), Stöckli Jérémie (Vert-e-s), Tognola Giulia (Vert-e-s), Uldry José (UDC), Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL), Woeffray Laurent (PS), Wolhauser Jean-Pierre (PLR), Yerly-Brault François (Vert-e-s), Zahnd Laura (Vert-e-s), Zainal Chloé (Vert-e-s)

Ont voté contre la motion d'ordre: 0

Se sont abstenus: 6 Bourrier Hervé (PS), Etter Fabienne (Le Centre/PVL), Gerber Sonja (PS), Miche François (PS), Murith Simon (Le Centre/PVL), Page Maurice (CG)

13. Divers

A. Nouvelle résolution

Aucune résolution n'a été déposée.

B. Nouvelle proposition

- n° 29 de MM. Florian Müller (PS) et Laurent Woeffray (PS) intitulée: "Demande d'un règlement de portée générale permettant le prélèvement d'une contribution pour les frais découlant de l'élaboration et de la réalisation d'un plan d'aménagement de détail (PAD)"

Müller Florian (PS).

Développement de la proposition

Le PAL adopté en juin 2024 par le Conseil communal prévoit 39 périmètres soumis à des plans d'aménagement de détail obligatoires (PAD). Certains PAD sont déjà approuvés, d'autres sont en cours d'approbation ou de réalisation. En plus, des PAD facultatifs peuvent également être demandés par des propriétaires. Parmi les PAD les plus impactants sur le développement de la Ville, y compris d'un point de vue financier, citons l'exemple du PAD Torry-Est.

Le droit cantonal en vigueur impose aux propriétaires de contribuer au financement de certains frais découlant d'un PAD. L'article 67 al. 4 de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATeC) prévoit que les propriétaires doivent participer aux frais de planification et d'approbation des PAD. De plus, selon l'article 100 al. 1 LATeC, ils sont tenus de contribuer aux frais d'équipement, selon le principe de la couverture des frais effectifs et en fonction des avantages retirés.

Ainsi, les contributions communales sont perçues sur la base d'un règlement élaboré par le législatif communal, qui précise le type de contributions selon les équipements concernés, les coûts à répartir, les principes de répartition, les taux appliqués, ainsi que la procédure de perception (art. 101 al. 1 et 2 LATeC).

En juin 2025, le Canton a mis en consultation une révision partielle de la LATeC¹. Cette révision partielle prévoit notamment une modification au niveau des frais pour les PAD: les propriétaires fonciers devront à l'avenir prendre en charge les coûts de mise en oeuvre des éléments qui ne relèvent pas de la notion d'équipement. Cela permet de garantir la cohérence des modalités de perception des contributions ainsi qu'une sécurité juridique.

¹ <https://www.fr.ch/dime/actualites/distance-minimale-pour-les-gravieres-et-autres-modifications-ponctuelles-de-la-latec-le-conseil-detat-ouvre-la-consultation>

Or, nous constatons qu'en l'Etat, la Ville de Fribourg ne dispose pas d'un règlement communal adopté par le Conseil général permettant la perception d'une contribution selon les articles 67 et 100 LATeC. Cette situation est insatisfaisante, car elle met toute la pression financière sur la Ville. Vu la situation financière de la Ville, cela pourrait conduire au fait que le développement de certains PAD se voit ralenti par manque de capacité financière de la Ville à financer le développement du PAD, respectivement l'équipement en question.

Dès lors, nous demandons au Conseil communal de soumettre au Conseil général un règlement communal permettant la perception d'une contribution des propriétaires dans un périmètre PAD aux frais découlant d'un PAD, y compris les frais d'équipement (art. 67 et 100 LATeC). Conformément à l'article 67 al. 1 let. i loi cantonale sur les finances communales (LFCo), il appartient au législatif de décider des contributions publiques, raison pour laquelle nous déposons une proposition et non pas un postulat.

La décision quant à la transmission de cette proposition sera prise lors d'une prochaine séance.

C. Nouveaux postulats

- n° 221 de Mmes Anne Butty Revaz (Le Centre/PVL) et Immaculée Mosoba (PS) intitulé: "Création d'un véritable parc urbain en ville de Fribourg, lieu de détente et de rencontre"

Butty Revaz Anne (Le Centre/PVL).

Développement du postulat

Plusieurs espaces verts animent notre ville de Fribourg, sans se définir comme de véritables parcs urbains. On peut citer le parc du Domino, le parc de l'Etang du Jura ou encore le parc des Grand-Places. Chaque lieu fait partie de l'identité de la ville mais ne rassemble pas toutes les caractéristiques liées à un véritable parc urbain que l'on retrouve dans plusieurs villes de Suisse romande (parc de Milan et de la Bourdonnette à Lausanne, le Jardin anglais à Genève ou encore le parc municipal de Bienne).

Il s'agit d'imaginer un lieu où la nature reprend sa place au cœur de la ville, tout en offrant un véritable espace de vie pour répondre aux besoins de tous ses habitants.

Un parc urbain sait offrir plusieurs ambiances afin que chacun puisse y trouver ce qu'il recherche, que ce soit la tranquillité ou l'animation. Prendre le temps de créer une diversité des espaces permet de mêler zones calmes propices à la lecture ou à la contemplation, et zones actives pensées pour les activités sportives ou pour les enfants.

L'intégration de surfaces variées comme des coins sableux pour jouer, des points d'eau rafraîchissants, ou encore des allées ombragées contribue à renforcer l'attrait du lieu. À cette fin, il est essentiel de prévoir l'ajout de mobilier urbain adapté à chaque usage afin d'offrir un cadre

modulable et agréable à tous. Chaque type d'espace favorise la convivialité et la détente à sa manière, tout en rendant le parc vivant toute l'année.

Le mobilier urbain joue un rôle central dans le quotidien des visiteurs. Installer suffisamment d'assises, de tables et d'éléments comme des bancs modulables encourage chacun à profiter pleinement du site. Miser sur des matériaux durables et écoresponsables garantit aussi la résistance aux intempéries et la préservation des ressources naturelles.

Actuellement, les parcs cités plus hauts ne sont pas aboutis avec des espaces ombragés limités ou inexistantes ni aucun chemin de balade marqué et suffisamment accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR).

En repensant ces espaces "verts", on y introduit des végétaux qui réduisent le caractère minéral et les îlots de chaleur notamment aux Grand-Places. Cela contribue également à l'esthétique de la ville.

La création d'un parc urbain abouti peut également diminuer le sentiment d'insécurité dans des zones plus ombragées où des activités illicites ont pris leurs aises.

Une approche participative qui intégrerait les habitant·e·s voisin·e·s des parcs serait également très favorable notamment pour connaître les besoins des crèches proches des parcs et ne possédant pas de jardins pour leurs enfants.

Ce postulat demande au Conseil communal de concrétiser ce projet de parc urbain encouragé par de nombreux postulats déposés durant cette législature

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 222 de Mmes et M. Immaculée Mosoba (PS), Sophie Delaloye (PS), Véronique Bakajika (PS) et Nicolas Violi (PS) intitulé: "Nova, une lumière pour toute la ville"

Mosoba Immaculée (PS).

Développement du postulat

Depuis fin novembre 2025, les habitant·e·s de la ville de Fribourg ont le plaisir d'admirer les décorations mises en place dans le cadre de Nova. Du boulevard de Pérolles jusqu'au quartier du Bourg, les arbres se parent d'illuminations féeriques et la place Sainte-Catherine a été mise à l'honneur par une superbe installation lumineuse. Cette ambiance festive confère à la période de fêtes une atmosphère chaleureuse, propice aux rencontres entre inconnu·e·s, voisin·e·s et familles.

La ville de Fribourg compte pourtant neuf grands quartiers: le Jura, le Bourg, l'Auge, le Schoenberg, la Neuveville, Bourguillon, Pérolles, Beauregard et les Places. A ce jour, les festivités de Nova se concentrent principalement sur trois d'entre eux. Certes, ces quartiers centraux sont très fréquentés, notamment en raison de la densité commerciale, scolaire ou professionnelle.

Mais Fribourg, ville plurielle et inclusive, se veut accessible à toutes et tous, sans discrimination - comme le souligne d'ailleurs le site Fribourg-Nova. Il est donc essentiel que l'ensemble de la population puisse profiter de la magie de Nova, quel que soit son lieu de résidence. Chaque quartier de Fribourg possède son identité et ses atouts: les mettre en lumière, c'est aussi célébrer la richesse de notre ville dans sa diversité.

En conséquence, les soussigné-e-s demandent au Conseil communal d'examiner la possibilité d'inclure davantage de quartiers dans les festivités de Nova lors des prochaines éditions.

Une piste concrète serait par exemple d'envisager un format itinérant, faisant tourner la manifestation dans deux ou trois quartiers différents chaque année. Cela permettrait à chaque quartier, à tour de rôle, d'accueillir des illuminations ainsi que des animations, dans le respect des contraintes techniques et logistiques, en collaboration avec les commerces et établissements locaux.

Une telle démarche rapprocherait la fête des habitant-e-s, renforcerait le lien social et porterait une dynamique plus inclusive à l'échelle de toute la ville.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 223 de Mmes et M. François Miche (PS), Caroline Chopard (Vert-e-s) et Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) intitulé: "Postulat pour étude visant à revoir l'usage des souffleuses de feuilles"

Miche François (PS).

Développement du postulat

Par une modification récente de son règlement de police, la commune a restreint l'usage des souffleuses à feuilles. Toutefois, il est constaté que ces appareils font souvent l'objet de détournements, étant employés sur des chantiers ou pour l'évacuation de neige ou de poussières, au-delà de l'usage initialement prévu. Or, les souffleuses thermiques, fonctionnant à essence, représentent une source importante de pollution (émissions de CO₂, particules fines, bruit) et nuisent à la qualité de l'air, avec des conséquences avérées sur la santé publique et l'environnement.

Dans une volonté de cohérence environnementale et de protection de la santé de toutes et tous, il est proposé que le Conseil communal étudie activement des alternatives durables et socialement responsables. Parmi celles-ci, pourraient figurer le développement de programmes d'insertion professionnelle axés sur l'entretien des espaces verts par des méthodes manuelles ou mécaniques non polluantes, favorisant ainsi à la fois l'emploi local et la transition écologique.

Nous vous demandons donc de bien vouloir étudier:

- L'efficacité et le contrôle des restrictions actuelles.
- L'évaluation des impacts sanitaires et environnementaux des souffleuses à essence.

- L'élaboration de solutions alternatives, notamment par le biais de dispositifs d'insertion sociale et professionnelle privilégiant des pratiques durables.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 224 de Mmes et M. Marc Vonlanthen (PS), Marine Jordan (PS) et Sophie Delaloye (PS) intitulé: "Etude sur les améliorations possibles du théâtre Equilibre"

Delaloye Sophie (PS).

Développement du postulat

Le théâtre Équilibre est un lieu central pour la ville de Fribourg et le canton, à la fois par son emplacement et par le rôle qu'il joue pour la culture. Dans un communiqué de presse du 26 novembre dernier, le Conseil communal annonçait la fin du litige l'opposant à l'architecte qui avait été en charge des travaux, permettant ainsi, le cas échéant, le recours aux connaissances approfondies du bâtiment du créateur de la salle de spectacle pour le projet d'amélioration envisagé par le Conseil communal. Les auteurs du postulat saluent cette décision commune qui ouvre la porte à des améliorations du site dans l'intérêt de la population de la ville et d'au-delà. Dans ce contexte, le présent postulat invite le Conseil communal à poursuivre ses réflexions pour améliorer certains aspects de la salle de spectacle et de ses abords tels que notamment:

- son intégration cohérente dans les requalifications planifiées de la place de la Gare et des Grand-Places, notamment sous l'angle de l'accessibilité piétonne et cycliste;
- les aménagements extérieurs, tels que davantage de mobilier urbain et de végétalisation pour remédier à l'effet d'îlot de chaleur particulièrement intense sur le site;
- les possibilités d'augmenter l'animation de la place Jean-Tinguely en agissant sur les aspects urbanistiques;
- la façade du bâtiment en y amenant des éléments végétalisés résilients en ressources d'eau et plus de couleur.

Le Conseil communal est invité à étudier si ses réflexions peuvent, au besoin, être menées en collaboration avec Coriolis Infrastructures et ses communes membres. Il est également invité à étudier les possibilités d'intégrer dans le plan financier les moyens pour financer la concrétisation de ses réflexions. En saisissant pleinement cette dynamique positive, la Ville a l'occasion de faire de la salle de spectacle Équilibre et de ses abords un véritable emblème de l'espace public fribourgeois, renforçant à la fois l'attractivité culturelle, le confort urbain et la qualité de vie pour l'ensemble des habitant-e-s.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 225 de M. Claudio Rugo (PA) intitulé: "Ticket de transport TPF zone 10 prolongé pour les seniors"

Rugo Claudio (PA).

Développement du postulat

Pour les personnes seniors (65 ans et plus): après l'achat d'un premier ticket TPF zone 10, ce dernier donnerait accès au réseau pour le restant de la journée.

Afin de favoriser la cohésion sociale et promouvoir la mobilité douce, ainsi est rédigée la demande adressée au Conseil communal de la Ville de Fribourg.

Fribourg, le 8 décembre 2025, sur une idée de Cosimino Tumolo, vice-président du parti-club des artistes

Nb:

Nous laissons entière liberté au Conseil communal pour rendre valide cet objet en ouvrant le dialogue par le truchement des différentes instances intervenant sur ledit sujet (Agglomération, Frimobil, Canton), et/ou en rendant cette demande recevable par les moyens techniques disponibles (par exemple carte...).

Pour rappel:

de nombreux postulats* ayant ce but commun ont été validés par le Conseil général de Fribourg sans pour autant déboucher sur des avancées concrètes pour ces personnes souvent limitées dans leur mobilité.

De nombreuses villes en Suisse, comme en Europe, offrent l'accès gratuit ou des réductions substantielles de prix pour les transports en commun:

Neuchâtel offre la gratuité pour les bénéficiaires des PC; Genève 1/2 prix.

<https://www.neuchatelville.ch/medias/actualites/detail/rabais-et-gratuite-pour-les-seniors-et-les-personnes-defavorisees-des-lan-prochain-a-neuchatel>

<https://www.martigny.ch/fr/votre-quotidien/cohesion-sociale/seniors/gratuite-des-bus-urbains-112/>

<https://www.rts.ch/info/suisse/11606642-des-transportes-publics-gratuits-pour-les-seniors-lidee-fait-son-chemin.html>

<https://www.lausanne.ch/officiel/administration/sport-et-cohesion-sociale/inclusion-et-actions-sociales-de-proximite/subventions-mobilite/subvention-transportes-publics.html>

*

<https://frapp.ch/fr/articles/stories/fribourg-un-abonnement-de-bus-gratuit-pour-les-seniors>

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

- n° 226 de MM. Simon Murith (Le Centre/PVL), David Krienbühl (PLR) et Pascal Wicht (UDC) intitulé: "Etudier l'adoption d'une vraie politique financière"

Murith Simon (Le Centre/PVL).

Développement du postulat

La Ville de Fribourg fait face à une dégradation préoccupante de sa situation financière. Le plan financier 2026-2030 projette des déficits récurrents et croissants, avec une perte cumulée de 193.10 millions dans le scénario moyen qui inclut une hausse d'impôts de + 2.2% dès 2028. Dès 2027, le flux de trésorerie est nettement négatif, ce qui contraindrait la Ville à recourir à l'emprunt pour financer non seulement l'entier de ses investissements, mais également ses charges courantes de fonction (déficit structurel). Cela crée une dynamique défavorable d'endettement et d'augmentation des intérêts. Le taux d'endettement net atteindrait 214.60% en 2030, un niveau qualifié d'"extrême" par les normes MCH2 et contraire aux exigences de la LFin.

Cette évolution n'est pas soutenable et met en danger la continuité et la qualité des prestations communales, d'autant plus que les finances de la Ville demeurent fortement dépendantes d'un nombre restreint de contribuables importants. Face à cette vulnérabilité, la Commune ne peut pas se reposer uniquement sur des augmentations d'impôts mais doit aussi renforcer la maîtrise de ses charges et clarifier ses priorités.

Les postulant-e-s demandent ainsi au Conseil communal d'étudier la mise en place d'une politique financière complète, allant au-delà des projections. Cette politique devrait notamment définir:

- des objectifs chiffrés en matière d'évolution des charges de personnel et de part des charges totales;
- des principes de priorisation des investissements et de rationalisation des prestations;
- un niveau cible d'autofinancement incluant un seuil minimal de flux de trésorerie;
- tout autre indicateur utile pour assurer à moyen et long terme la soutenabilité financière de la Ville.

La décision quant à la transmission de ce postulat sera prise lors d'une prochaine séance.

D. Réponse aux questions

- n° 332 de M. Gilles Bourgarel (Vert-e-s) relative aux conséquences des droits de douane US25 sur les entreprises sises en ville de Fribourg et sur la Caisse de prévoyance du personnel de la Ville

La présidente. M. Laurent Dietrich, directeur des Finances, a répondu ainsi dans son rapport sur le plan financier 2026-2030 (v. point 6 de l'ordre du jour de la présente séance):

"Il est important de noter tout d'abord le contexte macro-économique ambiant qui, comme les années précédentes, favorise un climat instable, même si l'économie mondiale et suisse, dans une

moindre mesure, montrait une croissance au deuxième trimestre 2025. Cette année se rajoutent les droits de douane imposés par l'administration américaine. Ces décisions ont une influence sur les entreprises sises sur notre territoire du moment où elles sont très actives commercialement sur le territoire américain. Ce n'est pas le cas, mais on peut s'attendre à un ralentissement économique global avec un impact à terme. Il est toutefois aujourd'hui très difficile d'en estimer les conséquences. Cela peut par ailleurs aussi toucher la CPPVF par un impact sur la performance des placements puisqu'elle entraîne une volatilité des marchés financiers et que seuls 17.9% des actifs de la caisse sont placés directement sur des actions et obligations suisses. Toutefois, pour l'instant, les marchés semblent particulièrement résilients et la performance de la caisse est bonne. Le Conseil communal a ainsi répondu à la question n° 332 de M. G. Bourgarel. Tous les détails se trouvent en pages 10 à 12 du plan financier."

Bourgarel Gilles (Vert-e-s). Je pense que ça demandera d'être suivi avec attention, compte tenu de l'imprévisibilité de ce qui se passe Outre-Atlantique et en espérant que nos relations avec l'UE ne vont pas être foutues par terre par un certain parti.

- n° 377 de Mme Sophie Delaloye (PS) relative aux possibles incidences pour la Ville du plan d'amélioration des finances de l'Etat

La présidente. M. Laurent Dietrich, directeur des Finances, a répondu ainsi dans son rapport sur le budget 2026 (v. point 3 de l'ordre du jour de la séance du 9 décembre 2025):

"1. Budget général 2026

Le résultat présenté est un déficit de CHF 19.1 millions en augmentation de CHF 3.0 millions par rapport au budget 2025. Il représente 6.3% du total des charges, imputations internes déduites, contre 5.5% lors du budget 2025. Les éléments principaux du côté des charges sont les suivants:

- *+ CHF 3.1 millions de charges du personnel dont CHF 2.1 millions pour les 14.6 nouveaux EPT, CHF 0.8 millions pour la progression salariale selon le règlement du personnel et CHF 0.2 millions sont actuellement prévus pour l'indexation suite à la progression de l'IPC en août. Conformément à ce qui avait été annoncé au comptes 2024, le Conseil communal n'a validé que des EPT nécessaires à la réalisation de projets en cours ou vifs à l'exploitation de la commune par exemple via la pérennisation de CDD.*
 - *+ CHF 2.5 millions est l'impact net du programme d'assainissement des finances de l'Etat (PAFE) lors de la clôture des débats au Grand Conseil, il est intégré au budget conformément aux consignes de l'Etat tout en étant conscient des incertitudes à venir. Je réponds ainsi à la question n° 377 de Mme S. Delaloye. Tous les détails se trouvent en pages 6 et 7 du message.*
- ..."*

Delaloye Sophie (PS). Bien sûr, je ne peux pas m'estimer satisfaite de ce que je lis dans le message du budget pour ce qui concerne les conséquences de ce plan qui est bien plutôt un plan d'austérité qu'un plan d'assainissement. Comme l'a argumenté le groupe socialiste lors du débat sur le budget de la Ville, les besoins de la population ne sont pas une variable d'ajustement. En revanche, les cadeaux fiscaux offerts par le Canton aux plus riches et aux entreprises démontrent qu'il existe une

marge de manœuvre. Malheureusement, aujourd'hui, la population de la ville en fait les frais et cela aurait pu être mieux démontré dans la réponse du Conseil communal que je remercie néanmoins pour sa réponse.

- n° 384 de M. Jean-Thomas Vacher (Le Centre/PVL) relative à la suppression de places de stationnement au chemin des Kybourg

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 22 septembre 2025, M. J.-T. Vacher a posé la question suivante:

"Depuis quelque temps déjà, des places de parc ont été supprimées au chemin des Kybourg. Sachant que des places de parc ne sauraient être supprimées à la légère, je peine à saisir l'apport de ces suppressions, alors qu'elles compliquent l'accès aux habitations du quartier, qui n'ont pas nécessairement de places visiteurs. Dans une rue particulièrement pentue, cela n'aide en rien les personnes à mobilité restreinte, notamment en période hivernale ou caniculaire. Ma question est simple: pourquoi est-ce que ces places ont été supprimées dans cette rue? Est-ce que la population a été consultée? Est-ce que d'autres suppressions du genre sont envisagées par le Conseil communal dans des rues similaires?"

Réponse du Conseil communal

Il existe sur le domaine public de nombreuses places de stationnement qui ne sont plus aux normes, avec une géométrie et des dimensions inappropriées. Parallèlement, les dimensions moyennes des automobiles ont fortement augmenté ces dernières années. Il en résulte que les camions de la voirie ou des pompiers se retrouvent régulièrement bloqués à certains endroits.

Pour le chemin des Kybourg, il a donc été décidé de supprimer cinq places problématiques. En plus de la problématique des camions de la voirie régulièrement bloqués ou entravés à cet endroit, il a été constaté un déficit de sécurité causé par ces places. Ce point problématique a été mentionné dans le "Plan de mobilité scolaire" élaboré en 2023-2024 par les Ecoles dans le secteur du Schoenberg. De plus, cette mesure augmente la sécurité des piétons à cet endroit.

Dans sa séance du 6 mai 2025, le Conseil communal a décidé la suppression de cinq places de stationnement au chemin des Kybourg, et pour une problématique similaire, la suppression de deux places à la route de la Broye.

La suppression de ces places de stationnement a été publiée dans la Feuille officielle du 23 mai 2025, avec un délai de recours de 30 jours. Durant cette période, le dossier (avec plans) était disponible pour consultation à l'Inspectorat des constructions. Cette publication n'ayant pas fait l'objet de recours, les places ont été supprimées durant l'été 2025.

Actuellement, le chemin des Kybourg offre encore huit places de stationnement sur le domaine public. Par ailleurs, l'ensemble locatif situé aux n° 25-27-29-31-33, du côté de la route de Saint-

Barthélemy, dispose déjà de places de stationnement dédiées ainsi que d'une dizaine de places visiteurs. Toutes les autres parcelles qui bordent le chemin des Kybourg possèdent au minimum une place de stationnement et souvent plusieurs places.

Enfin, il n'y a pas de plan précis pour de telles suppressions de places, mais en fonction des retours de terrain et des problématiques constatées, des mesures sont prises au cas par cas lorsque c'est nécessaire.

Vacher Jean-Thomas (Le Centre/PVL). Je remercie l'administration et le Conseil communal pour leur réponse. Je comprends l'argument de l'accessibilité pour les véhicules de la voirie. Cependant, je regrette qu'à la suite de la suppression de ces places, hormis la gêne pour les visiteurs des bâtiments, que la vitesse des véhicules circulant sur cette même route ait augmenté. Des contrôles pourraient être effectués et des mesures de sécurité proposées.

- n° 385 de M. François Yerly-Brault (Vert·e·s) relative au suivi par Eau de Fribourg-Freiberger Wasser SA des substances soupçonnées par les autorités de régulation en matière d'eau potable

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2025, M. F. Yerly-Brault a posé la question suivante:

"L'acide trifluoroacétique (TFA), est un polluant éternel de la famille des PFAS. C'est aujourd'hui le produit chimique le plus largement répandu dans les eaux de surface et les eaux souterraines de Suisse, comme d'Europe. Produit de dégradation des fluides frigorigènes et de certains pesticides, il est soupçonné par l'Office allemand de sécurité alimentaire d'être un perturbateur endocrinien, nuisant notamment à la fertilité. L'agence européenne des produits chimiques étudie actuellement son classement comme métabolite pertinent, car des valeurs limites strictes seraient introduites également en Suisse, à l'image de l'affaire du chlorothalonil en 2020.

En réponse à ma question n° 376, le Conseil communal répond, en collaboration avec Eau de Fribourg, que le TFA ne fait pas l'objet de mesures dans l'eau potable de la ville de Fribourg. Pourquoi n'est-ce pas le cas et pourquoi Eau de Fribourg ne mène-t-elle pas un suivi des substances soupçonnées par les autorités de régulation? Comment cette absence de visibilité permet-elle une approche selon le principe de précaution pour préserver à long terme la ressource eau et ainsi notre santé?"

Réponse du Conseil communal

Au sujet de la famille des PFAS dont fait partie le TFA, Eau de Fribourg entretient un dialogue soutenu avec l'ensemble des acteurs spécialisés: le groupe Qualité de la SVGW, le comité des Distributeurs d'Eau Romands, le Chimiste cantonal, ainsi que plusieurs distributeurs d'eau de Suisse romande.

Les échanges menés dans ce cadre mettent en évidence une situation encore très hétérogène: les analyses de PFAS et de TFA dans l'eau potable ne sont pas réalisées de manière uniforme et la communication à ce sujet varie fortement d'un distributeur à l'autre.

Afin de renforcer la cohérence et d'harmoniser les pratiques, une recommandation est actuellement en cours d'élaboration. Sa publication est prévue pour le printemps 2026.

1. Le TFA ne fait pas l'objet de mesures dans l'eau potable de la Ville de Fribourg. Pourquoi n'est-ce pas le cas?

En 2023, cinq laboratoires cantonaux ont analysé 564 échantillons d'eau potable couvrant l'approvisionnement en eau potable d'environ 70% de la population suisse. Il en ressort que tous les échantillons sont conformes aux valeurs maximales figurant dans l'annexe à l'ordonnance du 16 décembre 2016 du DFI sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD; RS 817.022.11). Seuls cinq échantillons (0.9%) dépassent la limite européenne de 0,1 µg/l. Dans le canton de Fribourg, les échantillons prélevés respectent tant les exigences fédérales que la directive européenne 2020/2184.

En l'état actuel, les analyses de risque en matière de PFAS et de leurs précurseurs (y compris le TFA) effectuées par la Confédération n'indiquent pas que des valeurs limites, autres que celles contenues dans la directive européenne 2020/2184, doivent être prises en compte, ni que des précautions particulières devraient être mises en place.

Compte tenu de cela, le Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (SAAV) considère qu'il n'est pas nécessaire, du point de vue du droit alimentaire, que des analyses d'eau potable soient effectuées par les distributeurs d'eau afin de mesurer les teneurs en PFAS.

2. Pourquoi Eau de Fribourg ne mène-t-elle pas un suivi des substances soupçonnées par les autorités de régulation?

Eau de Fribourg effectue une à deux campagnes d'analyse par an portant sur la détection de micropolluants dans l'eau potable dans le réseau de distribution et au niveau de ses sources de la Hofmatt et de la Tuffière. Les critères mesurés sont représentatifs de l'analyse de risques. Ces analyses comprennent 188 critères, notamment concernant des éléments et métaux lourds (25), des paramètres organiques cumulatifs (5) des résidus de pesticides (66), les résidus de médicaments (12), des produits chimiques industriels (3), des édulcorants artificiels (3), des composés organiques volatils (65) et des PFAS (9). La campagne d'analyse 2025 a été étendue concernant ce dernier critère dans la mesure où elle a intégré 35 critères de PFAS ainsi que les TFA.

Sur les 188 critères analysés en laboratoire, 109 n'ont pas de valeurs limites déterminées au niveau de l'Ordonnance fédérale sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD - 817.022.11).

En ce sens, Eau de Fribourg effectue un suivi de substances n'étant pas, ou pas encore, sujettes à des limitations officielles, mais représentant des indicateurs pertinents, notamment pour l'identification de pollutions.

3. Comment cette absence de visibilité permet-elle une approche selon le principe de précaution pour préserver à long terme la ressource eau – et ainsi notre santé?

Pour garantir à la fois la qualité et la quantité des eaux souterraines, la législation fédérale établit plusieurs principes fondamentaux: le devoir général de diligence, l'interdiction de toute pollution et l'obligation de préserver les gisements d'eau. Sur cette base, les cantons désignent les secteurs particulièrement menacés (Au, Ao, Zu, Zo), définissent les zones et périmètres de protection des eaux souterraines et inscrivent l'ensemble de ces éléments dans la carte de protection des eaux.

Les zones de protection des eaux souterraines (Zones S1, S2 et S3) protègent les captages d'eau potable d'intérêt public et constituent, en ce sens, une protection organique et bactériologique immédiate autour des captages. Une contamination chimique peut cependant être le résultat d'une pollution beaucoup plus éloignée.

Afin de renforcer la protection de ces zones et de prévenir les contaminations, Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA investit depuis l'année 2020 dans des études hydrogéologiques afin de déterminer les bassins d'alimentation des sources de la Hofmatt et des sources de la Tuffière et de déterminer les mesures de protection permettant une gestion durable des ressources. Les bassins d'alimentation représentent alors une extension de la protection par rapport aux zones de protection des eaux souterraines (Zones S1, S2 et S3).

Du point de vue qualitatif de l'eau, Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA réalise, en plus des analyses de potabilité courante, en adéquation avec son analyse de risques, une à deux campagnes d'analyse par année au niveau de ses sources de la Hofmatt et de la Tuffière. Les critères mesurés sont représentatifs de l'analyse de risques. Ces analyses comprennent 188 critères (cf. point 2).

Eau de Fribourg – Freiburger Wasser SA s'est également prononcé lors de la mise en consultation du Plan Sectoriel d'extraction des matériaux (PSEM) afin de défendre ses intérêts concernant la sécurité et la pérennité de ses sources.

Yerly-Brault François (Vert-e-s). Je remercie le Conseil communal et Eau de Fribourg pour la réponse. J'aimerais juste souligner que la Confédération ne mène pas vraiment d'analyse de risque sur les PFAS et les TFA, que c'est l'Union européenne qui les fait et qu'elles sont actuellement en voie de réévaluation.

- n° 390 de Mme Valérie Kohler (Le Centre/PVL) relative aux mesures existantes en ville de Fribourg pour lutter contre les effets non souhaités de la consommation d'alcool dans l'espace public, en particulier en ce qui concerne la jeunesse

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2025, Mme V. Kohler a posé la question suivante:

"Dans une politique globale de santé publique et de prévention en cohérence avec les enjeux cantonaux du plan cantonal d'action alcool (PCAA) 2024–2028, les grands événements comme les fins de soirée arrosées en ville mettent en lumière des comportements à risque dus aux effets d'une consommation non maîtrisée d'alcool.

Hormis ses conséquences néfastes sur la santé des personnes, l'abus d'alcool nous a déjà montré les dégâts humains et matériels qu'il pouvait engendrer en ville.

Les jeunes sont une population particulièrement vulnérable. Plusieurs questions se posent alors:

- Quelles mesures existent actuellement en ville de Fribourg pour lutter contre les effets non souhaités de la consommation d'alcool dans l'espace public, ses risques sociaux et les éventuelles violences liées?
- Quels sont les dispositifs de prévention mis sur pied par la Ville et de responsabilisation de la jeunesse à ce sujet?
- Est-ce que des contrôles et interventions à visée éducative sont réalisés sur le terrain, notamment pour prévenir le phénomène d'excès ponctuels comme le 'binge drinking' aux heures les plus tardives?
- Qu'en est-il des partenariats avec les associations locales?
- La Ville participe-t-elle au renforcement des projets de prévention et de promotion de la santé via, par exemple, l'association d'utilité publique REPER?
- Est-ce que des horaires d'interdiction, ponctuelle ou permanente, de consommation d'alcool dans certains lieux publics identifiés comme sensibles (places, parcs urbains, rues très fréquentées), avec une réglementation claire et visible dans l'espace public, sont ou seront envisagés par la Ville?
- Est-ce qu'une interdiction de la promotion de l'alcool fort, tel que le prévoit le canton de Vaud à partir du 1^{er} octobre 2025, qui interdira la publicité pour l'alcool de plus de 15% dans les lieux privés accessibles au public, est aussi à l'étude pour la Ville de Fribourg?"

Réponse du Conseil communal

En ville de Fribourg, le règlement général de police (RGP) du 4 juillet 2023, qui a tout récemment été entièrement révisé et qui est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2025, prévoit à l'article 29 al. 3 que *"la publicité pour l'alcool, le tabac, les crédits à la consommation, les énergies fossiles et les produits pétroliers, ainsi que la publicité à caractère discriminatoire, raciste ou sexiste, est interdite sur le territoire communal"*. Il faut comprendre par "territoire communal" le domaine public communal et le domaine privé communal à usage public à l'exclusion du domaine privé de tiers.

Concernant la publicité pour l'alcool, la convention conclue avec la société APG|SGA SA prévoit une interdiction de poser des affiches sur le territoire communal pour les boissons alcoolisées de plus de 15% de volume ainsi que les boissons distillées sucrées (alcopops) au sens de la loi fédérale sur l'alcool (LAlc) (art. 23 bis al. 2 bis). Quant à la publicité en faveur des alcools de moins de 15% de volume, elle est interdite à proximité des écoles, lieux sportifs ou des lieux exclusivement fréquentés par de jeunes gens ou enfants, et sa quantité annuelle ne doit pas dépasser 5% du volume total des affiches apposées.

En revanche, la publicité pour l'alcool n'est à ce jour pas interdite sur le domaine privé de tiers (art. 29 al. 3 RGP). Il faudrait obligatoirement passer par une révision du RGP pour introduire une telle interdiction sur le domaine privé des tiers. Le Conseil général n'a toutefois pas décidé d'aller dans ce sens lors de la récente révision de ce règlement.

Concernant une interdiction de la consommation ponctuelle ou permanente d'alcool dans l'espace public, il n'existe actuellement pas de dispositions dans le RGP réglementant, cas échéant interdisant ou restreignant la consommation d'alcool sur le territoire communal.

Dans ces circonstances, le Conseil communal n'a donc pas la possibilité d'interdire la consommation d'alcool dans certains lieux publics identifiés comme sensibles, tels que les parcs publics ou de l'interdire durant certaines tranches horaires. Pour pouvoir interdire la consommation d'alcool à certaines heures ou dans certains lieux, il faudrait obligatoirement passer par une révision du RGP.

Comme pour la question précédente, nous relevons que le Conseil général n'a toutefois pas décidé d'aller dans ce sens lors de la récente révision de ce règlement.

Le Conseil communal se réfère également à l'exemple de la ville de Coire, qui avait introduit une disposition dans sa réglementation de police "Polizeigesetz des Stadt Chur (PG)" (l'équivalent du RGP à Fribourg) interdisant la consommation d'alcool dans l'espace public entre 00h30 et 07h00.

Lors d'une révision totale de la PG, adoptée le 29 novembre 2020 et entrée en vigueur le 1^{er} mars 2021, l'interdiction nocturne a été abrogée. La ville de Coire a en revanche maintenu une interdiction de la consommation d'alcool et de tabac autour des écoles et des crèches ainsi que près des jardins publics (art. 16 PG):

Art. 16 Suchtmittelfreie Zonen

"¹ Der Konsum von Alkohol, Nikotin oder anderen legalen Suchtmitteln auf Schulhaus- und Kindergartenarealen sowie auf Kinderspielflächen ist verboten".

L'al. 3 prévoit que le fait de transporter un contenant d'alcool ouvert est assimilé à de la consommation:

"Das Mitführen von angebrochenen Trinkbehältnissen gilt als Konsum".

L'al. 4 prévoit que les zones sans tabac ni alcool doivent être signalées:

"Die suchtmittelfreien Zonen sind entsprechend zu kennzeichnen".

Le Conseil communal n'a pas connaissance d'autres villes ayant introduit une interdiction nocturne de la consommation d'alcool dans leurs législations communales. Cependant, il semble y avoir différentes manières de traiter la consommation d'alcool selon les villes. Outre l'exemple de Coire, les quelques exemples ci-après l'illustrent bien.

La Ville de Lausanne prévoit, dans son règlement général de police entré en vigueur en 2003, une interdiction de la consommation de boissons alcooliques ainsi que de la possession de bouteilles ou autres récipients ouverts contenant des boissons alcooliques, pour les personnes qui troublent l'ordre public en raison de leur consommation (art. 30bis):

Art. 30bis –

"La consommation de boissons alcooliques de même que la possession de bouteilles ou autres récipients ouverts contenant des boissons alcooliques est interdite sur le domaine public ou dans les lieux accessibles au public aux personnes qui, sous l'emprise de l'alcool, causent des troubles à l'ordre public, notamment au sens des articles 26, 30 ou 54 du présent règlement. La police est autorisée à saisir les boissons alcooliques. Cette disposition ne s'applique pas aux établissements au sens de la législation sur les auberges et les débits de boissons ainsi qu'à leurs terrasses".

La Ville de Martigny interdit, dans son règlement de police, la consommation d'alcool sur la voie publique aux mineurs en dessous de 16 ans:

"La consommation de boissons alcooliques est interdite sur le domaine public aux mineurs de moins de 16 ans". Des réflexions de l'Exécutif avaient eu lieu en 2008 pour étendre cette interdiction à tout le monde mais elles n'ont pas abouti.

Le Conseil communal émet des doutes quant à la pertinence de mesures telles que l'interdiction (ponctuelle ou permanente) de la consommation de boissons alcooliques sur la voie publique.

L'applicabilité, respectivement le contrôle du respect de ce type de restrictions nous semble difficile, ce d'autant que la Police locale ne dispose pas de l'usage de la force. Lors des contrôles, qui pourraient selon les cas s'avérer conflictuels (personnes en état d'ébriété), elle devrait donc à chaque fois faire appel à la Police cantonale, qui est déjà passablement sollicitée durant les soirs et les week-ends.

Par ailleurs, ce n'est pas la consommation en tant que telle qui pose problème mais bien les conséquences qu'une consommation excessive peut engendrer, notamment les troubles à la tranquillité publique, violences, nuisances, etc.

Enfin, comme rappelé plus haut, le RGP a récemment été entièrement révisé et la thématique de l'interdiction de la consommation de boissons alcooliques sur la voie publique n'a pas fait l'objet de discussions lors des débats.

Pour conclure, il faut retenir que le RGP ne contient pas de dispositions interdisant ou limitant la consommation de boissons alcooliques sur la voie publique. Quant à la publicité, elle est interdite sur le domaine public et privé communal à usage public mais pas sur le domaine privé appartenant à des tiers. Ce règlement devrait donc être révisé afin d'introduire ce type de restrictions particulières.

Kohler Valérie (Le Centre/PVL). Je remercie le Conseil communal pour la réponse.

- n° 392 de M. Jérémie Fonjallaz (PS) relative à la possibilité d'installer des panneaux de signalisation touristique de chaque côté du nouveau passage sous-voie

En l'absence de M. Jérémie Fonjallaz, la réponse à la question n° 392 est reportée à une prochaine séance.

- n° 395 de M. Claudio Rugo (PA) relative à la possibilité de faire demi-tour sur le boulevard de Pérolles à la suite de l'abaissement de la vitesse autorisée à 30 km/h

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2025, M. C. Rugo a posé la question suivante:

"Le parti-club des Artistes est devenu, bon gré mal gré, spécialiste des problèmes liés à la mobilité. On pourrait presque lui donner une casquette de la Police locale, lui qui aime les chapeaux.

- A-t-on le droit de tourner sur route sur le boulevard de Pérolles, vu que cette rue est passée au 30 km/h
 - en voiture?
 - en moto?
 - en vélomoteur?
 - en vélo électrique 25 km/h et 45 km/h?
 - en trottinette électrique?
- Pourquoi le Conseil communal ne trace-t-il pas une ligne blanche continue, comme le voudrait la signalétique coutumière, pour interdire, au cas où il serait interdit de tourner, et une ligne en traitillés quand on peut traverser?"

Réponse du Conseil communal

Le boulevard de Pérolles est un axe routier d'une longueur d'environ 900 mètres allant de la Gare jusqu'à la Pisciculture. De nombreux carrefours et un giratoire ponctuent ce tracé qui, selon les endroits, est marqué d'une ligne de sécurité (ligne continue), d'une ligne de direction (ligne traitillée) ou même, à certains endroits comme les carrefours, d'une absence de marquage.

Les règles qui régissent le demi-tour peuvent donc être différentes selon les secteurs sur lesquels on circule. Il n'y a ni volonté, ni nécessité d'établir un marquage uniforme sur l'ensemble de cet axe, afin d'y autoriser ou d'y interdire systématiquement le demi-tour. En l'absence de problèmes avérés, il n'y pas lieu de prescrire de règles particulières, les règles générales de la circulation pouvant suffire.

A ce propos, il convient de rappeler que les règles régissant le demi-tour figurent dans la Loi sur la circulation routière et son ordonnance.

Le Conseil communal informe que pour le moment, aucune autre mesure ne sera prise sur le boulevard de Pérolles pour régler le demi-tour.

Rugo Claudio (PA). Mme la présidente, pouvez-vous me résumer si l'on peut faire demi-tour, étant donné que vous avez lu la réponse, tout comme moi.

La présidente. C'est à vous de répondre. Etes-vous satisfait ou non de la réponse?

Rugo Claudio (PA). Je ne suis pas très satisfait de la réponse. Je consulte très rarement la boîte des e-mails du Conseil général, car j'ai d'autres travaux à faire. Par contre, j'ai quand même pu lire cette réponse. Je trouve ça serait normal que le Conseil communal informe parce qu'une personne sur deux pourrait se tromper. Si l'on faisait ce soir un sondage, on ne saurait pas vraiment si on a le droit de tourner ou pas. La réponse du Conseil communal est un peu floue, c'est oui et non, on ne sait pas vraiment si on a le droit de tourner ou pas. Beaucoup de gens m'ont dit qu'ils recevaient des amendes parce que c'est un boulevard où l'on n'a pas le droit de tourner depuis le début, jusqu'à la fin. La réponse est alambiquée, on ne la comprend pas. D'ailleurs, Mme la présidente, vous n'avez pas pu me répondre, c'en est la preuve.

- n° 397 de Mme Monica Mendez (Vert-e-s) relative à l'élaboration d'un système équitable garantissant une inscription des enfants dans les crèches tout au long de l'année

En l'absence de Mme Monica Mendez, la réponse à la question n° 397 est reportée à une prochaine séance.

- n° 401 de Mme et M. Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) et Maurice Page (CG) relative à la possibilité pour la Ville de Fribourg de contribuer concrètement à l'accueil et aux soins d'enfants de Gaza

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2025, Mme et M. M.-C. Rey-Baeriswyl et M. Page ont posé la question suivante:

La résolution que nous venons d'accepter est de portée essentiellement déclarative.

Exprimer notre désaccord avec la position du Canton est certes important mais, à notre avis, insuffisant. La Ville de Fribourg peut s'engager concrètement et peut-être proposer une solution dans la mesure de ses compétences légales et de ses moyens.

Notre Ville doit faire son possible pour agir de façon solidaire et garantir un accueil digne aux personnes qui en ont besoin.

D'où nos questions au Conseil communal:

- Quand et comment le Conseil communal entend-il s'adresser au Conseil d'Etat pour l'inviter à revoir sa position?
- La Ville pourrait-elle proposer son aide au Canton en contribuant, par exemple, à l'accueil des proches de ces enfants (puisque'ils seraient soignés en tout cas au HFR)? Le Conseil communal serait-il prêt à mettre en œuvre des solutions d'hébergement et d'accompagnement? Le cas échéant avec d'autres partenaires, voire en lançant un appel à la population comme il l'a fait pour l'Ukraine?
- Le Conseil communal est-il prêt à engager des moyens financiers pour cette opération comme il l'a déjà fait en utilisant les fonds dont il dispose au budget ou, le cas échéant, à demander un crédit au Conseil général?

Réponse du Conseil communal

Le Conseil communal partage la préoccupation des auteurs du postulat et exprime son soutien à la demande faite au Conseil d'Etat de faire preuve d'humanité. Il constate que le Conseil d'Etat a revu sa position quant à l'accueil d'enfants blessés de la bande de Gaza et a finalement décidé d'accueillir un enfant accompagné de ses proches parents. Dans sa communication, le Conseil d'Etat a indiqué que la prise en charge pour les frais liés à l'accueil des proches seront financés par l'entremise des moyens affectés au contexte de l'asile.

Le Conseil d'Etat a ainsi entendu les nombreuses réactions suscitées par sa première décision négative. Il répond finalement favorablement à la demande de la Confédération, adressée aux cantons, dans le cadre de l'opération humanitaire visant à évacuer des enfants blessés pour leur offrir les soins spécialisés dont ils ont besoin. Pour rappel, la Confédération accueillera 20 enfants parmi les 4'000 enfants de Gaza enregistrés auprès de l'OMS, dont certains sont grièvement atteints et nécessitent des soins urgents.

Le Conseil communal se montre particulièrement touché par le sort des enfants victimes des guerres et des conflits armés, qui se comptent aujourd'hui par millions. La situation humanitaire des enfants à Gaza reste catastrophique et il y manque de tout: nourriture, eau, soins médicaux. C'est pourquoi le Conseil communal a décidé d'octroyer en 2025 un total de CHF 25'000.- à des associations qui s'engagent particulièrement dans ce conflit:

- Unicef: CHF 10'000.- pour les enfants de Gaza
- Secours aux Enfants Bethléem: CHF 10'000.- pour les enfants palestiniens de l'hôpital pédiatrique de Bethléem
- Croix-Rouge Suisse: CHF 2'500.- pour Gaza et la Cisjordanie
- Médecins Sans Frontières: CHF 2'500.- pour l'aide d'urgence à Gaza

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG). Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse. Effectivement, le changement de posture du Canton rend caduque notre préoccupation et notre question. Nous soulevons toutefois que la pression citoyenne n'est pas sans efficacité. Nous constatons aussi que conserver une orientation politique soucieuse des plus vulnérables n'est jamais acquis, que cette orientation doit être continuellement voulue, négociée, même dans le cadre de notre propre ménage communal.

- n° 402 de Mmes Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) et Béa Cheda (CG) relative aux risques de ruissellement de surface en ville de Fribourg en lien avec la qualité des canalisations communales et privées

Les membres du Conseil général ont reçu la réponse suivante par e-mail:

Résumé de la question

En séance du Conseil général du 4 novembre 2025, Mmes M.-C. Rey-Baeriswyl et B. Cheda ont posé la question suivante:

"Un nouveau dispositif d'étude de l'Université de Berne, en lien avec une assurance, permet d'évaluer l'impact du changement climatique sur les risques de crues et les dommages potentiels en Suisse, (juin 2025 <https://ggba.swiss/fr/luniversite-de-berne-devoile-un-outil-pour-evaluer-les-risques-lies-aux-future...>¹). Il complète bien d'autres instruments de la Confédération et des outils aussi concrets pratiques.

Des résultats publiés montrent les conséquences du ruissellement de surface en cas de fortes pluies dans les communes. Dans le canton de Fribourg, l'étude a déterminé que six bâtiments sur dix sont en danger. En ville de Fribourg, 63% des bâtiments seraient touchés. Les dégâts seraient donc considérables et les coûts consécutifs importants.

Dès lors, plusieurs questions de prévention se posent:

- La Commune a-t-elle dressé un inventaire de ces risques évolutifs d'inondation liés au changement climatique?
- A-t-elle identifié les bâtiments publics et privés qui seraient touchés par des pluies brutales ou des ruissellements de surface intenses?
- Si oui, a-t-elle connecté ces informations au cadastre actuel des canalisations communales et des canalisations privées pour, d'une part déterminer lesquelles sont inadaptées pour faire face au danger et, d'autre part, définir quelles mesures devraient être planifiées, budgétisées et effectuées pour limiter voire éviter ces conséquences néfastes?
- La Ville a-t-elle averti les propriétaires de ces risques afin qu'ils/elles soient également en mesure d'effectuer des travaux préventifs?

¹ C'est une méthodologie standardisée qui est ainsi proposée pour tout le pays

- Si non, comment la Ville pense-t-elle assumer sa responsabilité de protection de la population face aux dangers des ruissellements liés au changement climatique?"

Réponse du Conseil communal

1. Préambule

En préambule, il est important de rappeler certains principes. Les inondations peuvent découler de deux phénomènes qui sont les crues et /ou le ruissellement.

Les crues sont la conséquence d'une montée de niveau d'un cours d'eau ou d'un lac. Les cartes de dangers en lien avec les crues sont en cours de révision au Canton² et la problématique des crues est traitée dans le cadre du projet de revitalisation de la Sarine et de l'assainissement des éclusées.

Le ruissellement de surface est quant à lui la conséquence de pluies intenses. Les dommages surviennent quand l'eau ruisselle en surface et pénètre dans le bâtiment par des ouvertures telles que les portes, fenêtres, sauts-de-loup, etc. ou si les canalisations sont surchargées, entraînant un reflux. Les écoulements d'eau des balcons, des terrasses et du toit sont aussi en cause. En cas d'engorgement, il y a inondation.

Les canalisations communales sont, conformément aux normes en vigueur, dimensionnées pour un temps de retour de 10 ans (300 ans si ancien cours d'eau). Le dimensionnement des conduites privées est de la responsabilité du propriétaire du bâtiment. Dans le cadre de la révision du Plan général d'évacuation des eaux (PGEE), la nécessité d'ajouter des ouvrages de protection hydrauliques contre le ruissellement sera vérifiée.

Le Canton et l'ECAB ont établi la carte de l'aléa ruissellement (2024) qui représente les zones potentiellement touchées par des événements de ruissellement rares à très rares, dont le temps de retour est supérieur à 100 ans (soit un événement par siècle en moyenne). Elle fournit trois informations principales:

- la hauteur d'eau;
- la direction des écoulements;
- la vitesse des écoulements.

A noter que ces données doivent être interprétées avec précaution, car elles résultent d'une modélisation sans vérification sur le terrain et que les ouvrages de protection n'ont pas été inclus dans l'analyse. Il est important de noter que cette carte n'a pas de force obligatoire en droit; ce n'est pas une carte de danger, contrairement aux cartes de danger crues, effondrement de falaise, etc. qui elles sont intégrées dans le plan d'aménagement local et le règlement communal de la Ville.

La Ville de Fribourg est affectée par le ruissellement au même titre que la majeure partie des communes suisses.

² [La carte d'aléa de ruissellement](#)

En Suisse, les communes n'ont pas d'obligation de prendre en compte l'aléa de ruissellement, mais elles sont fortement incitées à le faire dans le cadre de leur devoir général de prévention des dangers naturels.

Conformément à l'article 38 de la loi sur les forêts et la protection contre les dangers naturels (LFCN), les communes tiennent compte des bases existantes en matière de dangers naturels, en particulier des cartes des dangers. Les communes exécutent les mesures appropriées destinées à protéger contre les dangers naturels la population et les biens d'une valeur notable situés dans les secteurs bâtis. La Ville a ainsi un devoir d'assurer la protection des personnes et des biens de valeurs notables contre les dangers naturels.

En matière de ruissellement, le risque pour les personnes est minime et les règles de bon sens s'appliquent.

En outre, il est important de rappeler les principes de la gestion intégrale des risques (GIR). L'objectif de la GIR est de limiter les risques pour la population et ses moyens d'existence à un niveau supportable. Pour ce faire, il s'agit de pondérer ce que nous pouvons accepter en tant que société et ce que nous sommes prêts à dépenser pour la sécurité. Ainsi, tous les protagonistes (de l'individu à la collectivité) contribuent à l'instauration de la sécurité et veillent à la conserver.

En définitif, la problématique de l'aléa de ruissellement est principalement une problématique de dommages aux biens et non aux personnes.

2. Développement

En réponse aux questions formulées par les conseillères générales:

- La Commune a-t-elle dressé un inventaire de ces risques évolutifs d'inondation liés au changement climatique?

Les risques évolutifs d'inondation liés au changement climatique désignent la transformation progressive de la menace que représentent les inondations pour les personnes, les bâtiments et les infrastructures, sous l'effet de deux facteurs principaux:

- Facteurs climatiques: l'augmentation des températures entraînant une intensification des précipitations.
- Facteurs dynamiques et socio-spatiaux: l'urbanisation, la densification et l'évolution des infrastructures modifiant la vulnérabilité des territoires.

Cette réflexion est intégrée dans le plan climat et un inventaire sera réalisé lors de l'actualisation du PGEE (actualisation qui se fait environ tous les 15 ans, étant précisé que la version actuelle a été déposée en 2014 au Canton).

De plus, l'Office fédéral de l'environnement (OFEV) recommande aux communes d'intégrer les cartes d'aléa ruissellement dans leur planification territoriale. Ces éléments sont

systématiquement développés lors des projets d'aménagement, de bâtiments et sur l'ensemble des demandes de permis de construire, qu'ils soient publics ou privés.

- A-t-elle identifié les bâtiments publics et privés qui seraient touchés par des pluies brutales ou des ruissellements de surface intenses?

Les cartes d'aléa de ruissellement sont publiques et consultables publiquement sur le site de l'Etat map.geo.fr.ch. Ces cartes permettent d'identifier les bâtiments concernés. Au-delà de ces cartes, la Ville n'a pas procédé à un autre inventaire.

- Si oui, a-t-elle connecté ces informations au cadastre actuel des canalisations communales et des canalisations privées pour, d'une part, déterminer lesquelles sont inadaptées pour faire face au danger et, d'autre part, définir quelles mesures devraient être planifiées, budgétisées et effectuées pour limiter voire éviter ces conséquences néfastes?

Comme indiqué dans le préambule, les canalisations communales sont dimensionnées pour un temps de retour de 10 ans. L'aléa de ruissellement étant calculé sur un temps de retour de 100 ans, il n'a pas d'influence sur le dimensionnement actuel et futur des réseaux d'épuration.

- La Ville a-t-elle averti les propriétaires de ces risques afin qu'ils/elles soient également en mesure d'effectuer des travaux préventifs?

Le ruissellement étant lié à des phénomènes météorologiques, la Confédération a mis en place un "portail des dangers naturels"³ accessible publiquement. Ce portail est accessible sur l'application Meteosuisse ou Alertswiss et annoncé lors des bulletins météo à la télévision et la radio. Les informations transmises annoncent le degré de danger ainsi que le comportement à adopter avant, pendant et après un événement. La Ville n'entend pas proposer une autre manière de communiquer supplémentaire, car la multiplication des canaux de communication augmente également le risque d'une mauvaise communication. Cela étant, les privés sont systématiquement sensibilisés à ces problématiques lors des procédures de permis de construire.

- Si non, comment la Ville pense-t-elle assumer sa responsabilité de protection de la population face aux dangers des ruissellements liés au changement climatique?

En l'état, et comme indiqué en préambule, la Ville remplit ses obligations en matière de protection de la population contre les dangers naturels, notamment en dimensionnant ses canalisations publiques de manière appropriée et en intégrant la problématique du ruissellement lors de l'examen d'autorisation de construire pour transformer, rénover ou construire un bâtiment. S'agissant de la problématique de ruissellement, et donc principalement de dégâts liés aux bâtiments, les mesures qui offrent la meilleure protection recommandée par l'ECAB pour protéger les bâtiments sont les mesures constructives à l'objet (subventionnables potentiellement par l'ECAB).

³ [Portail des dangers naturels - Portail des dangers naturels](#)

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG). Nous remercions le Conseil communal pour sa réponse qui entend démontrer en quoi la Ville remplit globalement ses obligations en matière de protection de la population, cette problématique contre les dangers naturels. Cependant, notre question visait à mettre en lumière surtout les risques inhérents aux changements climatiques qui sont de mieux en mieux documentés. La question ne touchait que le ruissellement de surfaces en lien avec le changement climatique et non les crues. Nous regrettons juste que votre Service n'ait pas parlé des outils développés par l'Université de Berne, qui sont accessibles et très détaillés. Il serait judicieux d'ailleurs de les utiliser pour le pilotage communal et de promouvoir leurs résultats auprès de la population. Ce site de l'Université de Berne donne de nombreuses informations et des conseils. Votre réponse précise que lors de la révision du plan général d'évacuation des eaux, la Ville vérifiera si des ouvrages de protection hydraulique contre le ruissellement doivent être rajoutés. Cette vérification ne se fera pas avant 2029. Cette temporalité nous semble peu adaptée à la vitesse d'augmentation des risques climatiques.

- n° 403 de Mme Marie-Claire Rey-Baeriswyl (CG) relative à la fin des DDP du Grabensaal, terrains propriété des Capucins

Dietrich Laurent, directeur des Finances. Le DDP en faveur de la Ville de Fribourg s'éteint en 2052. Il n'y a donc pas d'enjeu de ce côté-là. Ce n'est pas forcément le cas de tous les bénéficiaires de DDP sur cette zone, mais il s'agit là de DDP privés pour lesquels la Ville n'a pas à intervenir entre les parties prenantes. Concernant les activités sises sur ces parcelles, la Ville n'a pas prévu de changement, mis à part éventuellement en lien avec la revitalisation de la Sarine. Je passe volontiers la parole à mon collègue de l'Edilité s'il désire apporter des compléments.

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. Effectivement, je me permets d'apporter des compléments concernant le volet aménagement et projet de requalification des rives, respectivement renaturation et revitalisation de la Sarine, tel que ça a été formulé dans la question.

Voici un bref rappel historique. Le projet de revitalisation de la Sarine a été élaboré en parallèle à la révision du PAL. C'est dans ce cadre-là que la Confédération et le Canton ont travaillé sur une méthodologie qui définissait l'espace réservé aux eaux. La Ville l'a ensuite transcrite au niveau du PAL. Le PAL définit notamment une zone de protection du paysage sur les terrains de football qui sont situés au Grabensaal, ainsi qu'une zone verte de protection du paysage pour les terrains en direction de la Basse-Ville.

Bien évidemment, ces éléments dans le PAL devront encore être approuvés par le Canton. On attend le retour de ce dernier à propos de la confirmation ou non des différents éléments. De plus, le PAL mentionne également que tous ces secteurs sont dans des zones de dangers multiples: instabilité de terrain en lien avec les falaises, inondation de la Sarine et j'en passe. C'est la raison pour laquelle le règlement communal d'urbanisme prévoit aussi certaines règles qui sont applicables dans cet espace réservé aux eaux. Il prévoit notamment que toute construction est interdite, à l'exception des constructions imposées par leur destination dans les zones ou périmètres de protection et détermine les aménagements qui sont possibles en conformité au droit fédéral.

Il ne faudrait donc pas construire dans cette zone-là. Cela pose évidemment une question dans le cadre du projet revitalisation de la Sarine; quid des infrastructures actuelles? Mme M.-C. Rey-

Baeriswyl, comme vous siégez à la Commission d'aménagement du territoire, vous avez peut-être une longueur d'avance en matière d'informations, étant donné que vous avez eu une présentation d'un certain état d'avancement du projet actuel. Le Conseil communal n'a pas encore validé l'état actuel du projet. Comme ça nécessite encore une validation, je ne vais pas aller dans tous les détails de ce qui est prévu actuellement. Par contre, ce qui est prévu, c'est que cette validation intervienne en 2026 avec un nouveau round d'examen préalable auprès de la Confédération et du Canton. Ensuite, en fonction des retours, une mise à l'enquête publique est prévue en 2027 pour ce projet-là, évidemment sous réserve de la validation de la dernière version du projet par le Conseil communal.

Rey-Baeriswyl Marie-Claire (CG). Je suis satisfaite de la réponse. Par contre, il est agréable de recevoir les réponses écrites à l'avance, afin d'avoir le temps de les lire.

E. Nouvelles questions

- n° 406 de M. Pierre-Alain Perritaz (PS) relative aux réservations de chalets à Nova

Perritaz Pierre-Alain (PS). J'ai une question en lien avec Nova. L'année passée, en 2024, avec mon épouse, mes filles, mes beaux-fils et mon petit-fils, on a voulu aller manger un soir à Nova, on voulait louer un petit chalet. Malheureusement, c'était complet. Cette année, on s'est pris très à l'avance. Mon épouse a écrit à Nova déjà au mois de septembre pour réserver un chalet et aller manger tous ensemble le 15 décembre prochain, qui est l'anniversaire en plus d'une de mes filles. On a reçu les confirmations et nous sommes passés à l'Office du tourisme pour savoir si tout était bien clair. Là aussi, on nous a confirmé que tout jouait. Or, une dizaine de jours avant l'inauguration de Nova, on a reçu un mail pour nous dire que la date que l'on avait choisie, le 15 décembre, c'est un lundi et c'est fermé. Du coup, on va se rabattre sur le marché de Noël de Berne, malheureusement. D'où ma question: est-ce que vis-à-vis du montant que l'on alloue chaque année à Nova, on ne pourrait pas imaginer qu'il soit ouvert la grosse vingtaine de jours ou la petite trentaine de jours, comme vous voulez, sept jours sur sept?

Dietrich Laurent, directeur de la Culture. Je regrette cette mésaventure, dont je n'avais pas connaissance. Je vous présente toutes nos excuses. Concernant les heures d'ouverture, c'est un problème de permis. Pour le permis dont nous bénéficions actuellement, nous avons l'autorisation d'ouvrir uniquement durant 20 jours. Sinon, on devrait entrer dans des démarches qui sont largement plus importantes. Or, la volonté est d'être ouvert pendant les quatre week-ends de l'avant. C'est pour ça que nous avons commencé une semaine plus tôt cette année. Or, en faisant le calcul, évidemment, ça ne correspond pas. Les semaines ayant sept jours, on a été obligés de faire des concessions sur certaines journées. Il a été décidé que le lundi était probablement la journée qui était la moins visitée, c'est pourquoi ces jours-là sont fermés. Voilà pour l'explication qui a été décidée pour Nova.

Perritaz Pierre-Alain (PS). Je remercie le Conseil communal pour cette réponse. J'espère que l'on trouvera une solution pour que ce marché soit vraiment quelque chose d'agréable et qu'il soit ouvert sept jours sur sept.

- n° 407 de Mme Margaret Collaud (Le Centre/PVL) relative aux biais à éviter dans l'élaboration et l'analyse des statistiques futures sur la mise en vigueur de la première heure de parking gratuite

Collaud Margaret (Le Centre/PVL). La mise en vigueur de la première heure de parking gratuite générera très probablement son lot d'analyses et de conclusions. Volonté soutenue par les urnes pouvant notamment favoriser les commerces et le dynamisme de la ville, des effets de domaines minoritaires pourraient être constatés. Un effet de bord plus surprenant a été porté à ma connaissance. Il s'agit de l'impression régulière de tickets de parking par des enfants sur le chemin de l'école, jusqu'à sept à dix par enfant par jour. Mes questions au Conseil communal sont les suivantes:

- Outre la comparaison des rentrées financières des parkings, par ailleurs aussi influencées par la baisse du nombre de places de stationnement, comment la Ville s'assurera que les statistiques et conclusions qui seront tirées ne soient pas biaisées par de tels effets de bord?
- La programmation des horodateurs pourrait-elle être affinée, afin de s'assurer de la véracité des données entrées, parfois spéciales, et au moins d'en limiter la créativité?

Il sera répondu cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 408 de M. Pascal Wicht (UDC) relative à l'opportunité de confier un nouveau mandat au bureau d'architecture Dürig pour le projet d'amélioration du théâtre Equilibre

Wicht Pascal (UDC). C'est avec un certain soulagement que nous avons pris connaissance de l'épilogue de la procédure juridique qui opposait depuis plus de 15 ans la Ville de Fribourg et l'architecte de la salle Equilibre. Nous sommes heureux que les deux parties aient pu négocier un accord qui permet d'éviter de nous enliser encore plus pour une durée indéterminée dans une procédure qui n'a déjà que trop duré et a déjà trop coûté à chacune des parties. Et ceci, sans aucune certitude que nous aurions eu gain de cause en fin de compte.

Le soulagement cède toutefois la place à l'étonnement à la lecture du communiqué de presse du Conseil communal qui annonce son intention *"de permettre, le cas échéant, le recours aux connaissances approfondies du bâtiment du créateur de la salle de spectacle pour le projet d'amélioration"*. Je peine en effet à imaginer que la Ville, sitôt conclu un accord qui met fin à une procédure juridique pénible, longue et coûteuse, envisage de nouvelles collaborations avec ce même mandataire avec qui nous étions en procédure. Chat échaudé craint l'eau froide.

Je pose donc les questions suivantes au Conseil communal:

1. Est-il réellement prévu, ou envisagé, de confier un nouveau mandat au bureau d'architecte Dürig pour le projet d'amélioration de la salle Equilibre?
Si oui, quelle est la nature et l'envergure des travaux envisagés?
2. Qu'est-ce qui motive la décision (ou l'intention) de poursuivre la collaboration avec ce mandataire?

3. Le Conseil communal ne voit-il pas de problème de s'engager avec un mandataire qui nous a posé d'importants problèmes durant tant d'années?

Moussa Elias, directeur de l'Edilité. La Ville étant une collectivité publique, elle est soumise à la loi sur les marchés publics. Elle ne peut pas librement choisir les mandataires pour effectuer des travaux, des études ou quoi que ce soit, sauf si le seuil le permet. Pour les futurs aménagements qui concernent l'Equilibre et la place Jean-Tinguely autour, la Ville va appliquer la procédure des marchés publics, comme pour n'importe quelle autre procédure. L'avantage que voyait la Ville, ce qui était exprimé à ce niveau-là, est de se dire que le fait de pouvoir trouver une issue consensuelle du litige, permet de renouer un dialogue avec l'auteur qui connaît le mieux la maison et l'idée initiale qu'il avait de cette salle de spectacle. Cela permet donc, le cas échéant, un certain échange à ce niveau-là. Cependant, tout est encadré par la procédure des marchés publics.

Wicht Pascal (UDC). Je remercie le Conseil communal pour sa réponse. Je dois avouer que celle-ci m'inquiète un peu. Pardonnez-moi cette expression, mais c'est rarement une bonne idée de retourner chez son ex juste après le divorce!

- n° 409 de M. Simon Murith (Le Centre/PVL) relative à l'élaboration d'une politique publique de la vie nocturne

Murith Simon (Le Centre/PVL). Lors de la législature 2016-2021, a été déposé le postulat n° 46. Dans son rapport du 23 mai 2018, le Conseil communal évoquait la nécessité d'élaborer un concept de vie nocturne, idéalement à l'échelle régionale, ainsi que de définir une vision, une stratégie et des mesures coordonnées entre les acteurs concernés.

Depuis lors, des éléments ont malheureusement modifié le contexte, d'une part l'échec de la fusion, qui réduit évidemment les velléités de régionalisation et, d'autre part, la pandémie de covid-19 qui a fortement fragilisé les actrices et acteurs de la vie nocturne et modifié les habitudes de certaines générations. Les Assises de la vie nocturne du Grand Fribourg ont quand même eu lieu. Elles ont débouché sur un rapport détaillé, publié le 11 juillet 2023, qui recommande notamment aux communes de se doter d'une politique publique de la vie nocturne claire et ambitieuse.

Ma question à fin 2025 est donc la suivante: où en est aujourd'hui la Ville de Fribourg dans l'élaboration de cette politique de la vie nocturne? Quelles étapes sont prévues avec quel calendrier et quels partenaires?

Dietrich Laurent, directeur de la Culture. La Ville de Fribourg a bien pris connaissance du rapport des Assises de la vie nocturne, auquel elle était partie prenante. A la suite de cela, un groupe de travail interservices a été constitué en 2025, qui fournira prochainement au Conseil communal un premier état des lieux de ces travaux. Ce qu'il faut dire, c'est que cette thématique est éminemment complexe et concerne de nombreux acteurs et en implique d'autres. Ce dialogue doit permettre de déterminer le cadre global dans lequel pourrait s'inscrire cette politique, y compris concernant les points que vous soulevez: les étapes, le calendrier et les partenariats. Nous pouvons toutefois d'ores et déjà indiquer que la transversalité des questions soulevées par le sujet implique naturellement de réunir et/ou de mobiliser une grande diversité d'acteurs. Pour ma part, j'aurai une séance demain matin pour prendre connaissance des résultats de ce groupe de travail. A suivre donc.

Murith Simon (Le Centre/PVL). On voit que les choses avancent. Ça prend toujours un peu de temps, et on a envie que ça avance vite, mais ça avance. Je suis donc satisfait de la réponse.

- n° 410 de Mme Isabelle Sob (Le Centre/PVL) relative à l'article 27 du règlement général de police obligeant les distributeurs automatiques à proposer des produits locaux et sains

Sob Isabelle (Le Centre/PVL). Le nouveau règlement général de police, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2025, introduit à son article 27 l'obligation pour les distributeurs automatiques de marchandises d'être compatibles avec les objectifs de santé publique (alimentation équilibrée et produits locaux et sains). Cet article précise que *"ce critère jouera un rôle prépondérant"*.

Ces dispositions témoignent d'une volonté de promouvoir une alimentation saine et de soutenir les produits locaux sur le territoire communal.

Dans ce contexte, je souhaite poser les questions suivantes au Conseil communal:

Quels critères précis ont été ou seront définis pour évaluer la compatibilité d'un distributeur automatique avec les objectifs de santé publique et d'alimentation équilibrée?

- Comment la notion de "produits locaux et sains" est-elle concrètement définie dans le cadre de l'application de cet article?
- Quelles procédures d'autorisation, en l'occurrence de concession, potentiellement, auront été mises en place pour l'installation des nouveaux distributeurs automatiques, et comment le "rôle prépondérant" de ces critères est-il garanti?
- Un inventaire des distributeurs automatiques existants sur le territoire communal a-t-il été établi, et si oui, ces installations sont-elles soumises à une mise en conformité avec les nouvelles exigences?
- Quels moyens de contrôle et de suivi le Conseil communal prévoit-il pour s'assurer du respect de ces dispositions à long terme?

Il sera répondu à cette question lors d'une prochaine séance.

- n° 411 de M. Simon Murith (Le Centre/PVL) relative à la révision du règlement sur le parage prolongé dans les zones à stationnement réglementé

Murith Simon (Le Centre/PVL). J'ai une seconde question qui fait écho à la révision du règlement sur le parage prolongé. Nous sommes en pleine période de renouvellement des vignettes de parage et on sait bien que pour 2026, ça va aller de la même manière, mais les gens s'interrogent, y compris nous. On a déposé une proposition au sein de ce Conseil, qui a été acceptée. On a commencé à faire des travaux sur un avant-projet en commission spéciale et ça fait maintenant un certain nombre de mois que c'est au point mort. La question qui se pose, est la suivante: quand est-ce que l'on aura

quelque chose et quelle est désormais la volonté du Conseil communal par rapport au contenu de ce futur règlement?

Nobs Pierre-Olivier, directeur de la Police locale et Mobilité. Nous avons reçu assez récemment, après plus de deux ans, le retour de l'examen préalable de la part de l'autorité cantonale. A présent, le Conseil communal doit réfléchir à comment il souhaite continuer. Il est assez vraisemblable que cela se fera soit en toute fin de cette législature, soit au début de la prochaine.

Murith Simon (Le Centre/PVL). Je remercie le Conseil communal pour sa réponse.

F. Autres interventions

Chauderna Margot (Vert·e·s). Je tiens à préciser que je prends la parole également au nom de Mme et M. Giulia Tognola et Robin Jolissaint. Selon les discussions que nous avons eues, plusieurs autres élu·e·s des groupe socialiste et des Vert·e·s soutiennent également cette prise de parole.

Ce samedi 6 décembre, comme chaque année, des milliers de personnes se sont rassemblées autour du traditionnel cortège de la Saint-Nicolas. Avec l'esprit festif et l'espoir d'attraper un précieux biscôme, cette fête devrait célébrer la cohésion sociale et non pas diviser et offenser. Or, Saint-Nicolas n'est pas le seul dans le cortège et vous me voyez venir de très loin. Opposé à sa blancheur censée représenter la pureté, la bonté, etc., il y a le Père Fouettard, avec son visage entièrement peint de noir.

A la suite de l'événement, le collectif de la grève féministe Fribourg a lancé une pétition pour que le collège Saint-Michel, la Ville et le Canton de Fribourg mettent fin à ces blackfaces encore utilisés pour représenter les Pères Fouettards. Elle relaie ainsi le sentiment de personnes racisées qui assistent chaque année à l'événement. Comme les membres du collectif le disent très bien: "peu importe les arguments des traditions qui peuvent être avancés pour justifier cela, cette pratique est et sera toujours raciste et offensante. Le blackface a une longue histoire d'exploitation et de moqueries des personnes noires. Elle est directement liée à la suprématie blanche qui considère les personnes noires inférieures aux personnes blanches. Ce n'est plus possible de voir et de tolérer cela en Suisse en 2025".

A la suite de la publication de cette pétition et de plusieurs articles dans les médias, les membres du collectif voient déferler sur eux une vague de haine, de racisme et de misogynie inacceptable. Nous leur exprimons notre entière solidarité. Pour nous, la Ville et le Conseil communal se doivent de réagir et d'exprimer un soutien officiel au collectif de la grève féministe Fribourg, ainsi que de participer à ce qu'une discussion sur cette tradition vivante soit possible, sans subir harcèlement et discrimination quelconque, ce d'autant plus que chacun et chacune d'entre nous a reçu dans sa boîte mail ce matin un communiqué de presse intitulé "Un triple renforcement de la lutte fribourgeoise contre le racisme". Il nous semble encore plus pertinent que le Conseil communal et, partant, la Ville de Fribourg, adressent leur soutien officiel au collectif et condamnent la vague de haine car, d'après le communiqué, la lutte contre le racisme doit être renforcée.

Gex Océane (PLR). Sur une note un peu plus positive, je voulais vous remercier, Mme la Présidente, pour l'organisation de la sortie du Conseil général. On passe toutes et tous, je pense plusieurs fois

par semaine, devant ce bâtiment [NDR: le théâtre Equilibre]. Pouvoir y découvrir les coulisses, apprendre un peu à connaître le projet et ce qui est possible de faire ou non en termes de végétalisation, de planter un clou à l'extérieur pour y apposer une bâche, c'était très instructif. Merci également d'avoir partagé ensuite une fondue avec les membres présents. Merci beaucoup et félicitations pour la gestion de ces deux soirées consacrées au budget. (Applaudissements).

La présidente. Merci beaucoup, c'est très gentil.

Y a-t-il d'autres interventions selon l'article 73 RCG? Tel n'est pas le cas. Nous pouvons donc lever la séance et nous retrouver au café Le Tunnel. Nous nous reverrons le 19 janvier 2026. Je n'aurai pas encore accouché, je serai encore là.

La séance est levée. Il est 22.06 heures.

Fribourg, le 14 janvier 2026
MM/nm/ib/jf

AU NOM DU CONSEIL GENERAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

La présidente:

Camille Goy



Le secrétaire de Ville adjoint:

Mathieu Maridor